DEUXIEME ANNEE. — N° 278. TIRAGE JUSTIFIÉ 58,000 EXEMPLAIRES CINQ CENTIMES EDITION B LUNDI 5 JUILLET 1915.

LE BRUXELLOIS

ABONNEMENTS :
1 an, 12 francs. — 6 mois, 7 francs. — 3 mois, 4 francs
1 mois, 2 francs

Journal Quotidien Indépendant
REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE
45, Rue Henri Maus, 45, Bruxelles

ANNONCES :
Faits-Divers, la ligne 2 francs. Nécrologie, la ligne, 1 franc
Petites annonces, la ligne 20 centimes

EN RUSSIE

La retraite du Ministre de l'Intérieur M. Maklacoff

Une dépeche de Pétrograde du 19 juin nous a annoncé la retraite du ministre russe de l'intérieur Maklacoff, qui reste membre du Conseil de l'Empire.

Le peuple murmure et les partis bourgeois, libéaux et radicaux, réclament des réformes. Dans les pays de la Triple-Entente on observe le *phénomène des crises ministérielles et la formation des ministères de coalition* auxquels participent tous les partis. On espérait ainsi populariser la guerre en rendant tous les partis solidaires. En France nous avons un ministère de coalition. Les Belges en réclament un au Havre. Les libéraux ont formé un ministère mixte. Maintenant le tour est à la Russie. Maklacoff avec ses collègues Chteglovitoff, ministre de la Justice, et Krivochein, ministre de l'Agriculture, représentent la tendance la plus réactionnaire et conservatrice dans le gouvernement russe. Leur politique est caractérisée par une oppression terrible sur les éléments non-russes de l'empire et la persécution par les moyens les plus réactionnaires des partis de gauche. Malgré la protestation de tout le monde civilisé, on y viole la liberté de la parole des députés. Cinq députés socialistes viennent, il y a quelques jours, d'être déportés en Sibérie. Dernièrement M. Maklacoff élabora un projet de réformes qui condense toute sa politique réactionnaire et qui s'écroule avec lui. Ce projet visait à provoquer des pogromes contre les juifs et pour populariser la guerre, à distribuer des terres aux soldats. La politique ultra-réactionnaire de la droite, de Maklacoff et consorts, est une des causes des difficultés que traverse la Russie. Elle provoque à la révolution. La bourgeoisie russe l'a compris. Aussi le gouvernement est disposé à introduire des réformes que les extrêmes Russes réactionnaires acceptent cette fois. Le leader de la droite à la Douma, l'ancien gouverneur de Nijni-Nevgorode, le réactionnaire Chvostoff, déclare que tous les partis doivent participer au gouvernement. Gourka, un autre réactionnaire du droite, abonde dans ce sens. C'est avouer que jusqu'à présent la politique réactionnaire du gouvernement menait le pays aux catastrophes. Les partis bourgeois et de tiers-état supportent toutes les charges et conséquences de la guerre. Il se développe en Russie une bourgeoisie industrielle et commerciale importante, libérale, et *dont les intérêts sont opposés* à ceux de la réaction. M. Goremykine, le président du Conseil, est venu à la tête d'une députation, consulter au quartier général le généralissime, le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch. Ce mouvement antigouvernemental avait pris une grande extension au début de juin. Il a causé la chute de Maklacoff. A Pétrograde, entre le 8 et le 10 juin, s'est tenu le Congrès des industriels russes en vue d'améliorer l'activité industrielle et économique du pays. En Allemagne, toute l'industrie et tout le monde travaille pour la guerre et y collabore, ce qui est une des causes des succès des Allemands.

Le Congrès à Pétrograde a décidé de créer une institution à l'instar de l'Allemagne pour mettre l'industrie et le commerce et toute l'activité de l'empire au service de la guerre. Dans son compte rendu du Congrès, le journal libéral *Retch* publie cette résolution du congrès et l'approuve. « Il est regrettable, dit-il, que cette décision vienne après dix mois de guerre. Ce Congrès a réclamé la convocation prochaine de la Douma. Si la réaction ne cède pas, la révolution est inévitable. Le grand industriel Kiabochinsky, aux applaudissements répétés du congrès, rappelle qu'en France, comme en Angleterre, les ministères sont des coalitions de tous les partis. Le vice-président de l'Union des Fabricants de Moscou, Paplavsky, s'exprima dans les mêmes termes. Fédoroff déclara que « tous les députés et les membres du Conseil de l'Empire doivent collaborer à la politique et aux décisions du gouvernement. »

La Russie est un pays pseudo-constitutionnel. Le Douma n'est qu'une caricature de représentation nationale. Son action est nulle; elle est un instrument aux mains du gouvernement et de la réaction. Jusqu'à présent, elle n'a rien fait que de voter les crédits pour la guerre. Depuis la déclaration de la guerre elle ne s'est réunie que deux fois en une courte session : en août et en février. La réaction ne s'occupait que d'opprimer les éléments libéraux et de préparer des progromes.

Cette fois, écrit le *Retch*, la session de la Douma ne sera pas courte. Elle prendra les mesures nécessaires. La Douma, dit la *Novoïe Vremia*, fera l'union du peuple, grâce au ministère de coalition et remédiera au renchérissement du coût de la vie.

Ce mouvement est dirigé en apparence contre les Allemands et les étrangers, mais il est au fond un mouvement de protestation indignée du peuple contre la réaction, la guerre et la misère. Le *Socialdemocratin* de Stockholm apprend de source sûre que le progrome à Moscou rappelait la révolution de naguère. La ville a brûlé pendant la nuit en plusieurs endroits. Le *Retch* a publié le nombre des maisons brûlées. Si le mouvement avait été dirigé seulement contre les Allemands, pourquoi y a-t-il eu des pillages et incendies des propriétés d'Américains, Suédois, etc.? Les ouvriers et les étudiants ont manifesté à Moscou avec des drapeaux rouges et aux cris : « A bas la guerre! A bas les tueurs du peuple! » La garnison de Moscou a dû intervenir. Le Conseil municipal de Moscou a lancé le lendemain une proclamation à la population disant que « le soulèvement des ouvriers dans plusieurs fabriques de la ville ne doit pas être exploité dans un but révolutionnaire». Or, tout prouve qu'il y a des indices de révolution qui couvent et que le peuple russe est fatigué de la guerre, de ses pertes et de sa misère. « La convocation du Douma, écrit le *Retch*, est exigée sous la pression de la bourgeoisie capitaliste loyale et « sous la pression des événements qui ont si mal tournés. » Une pression vient des provinces. » Donc, contre la réaction russe qui dirigea le pays seulement vers les troubles et les catastrophes, nous voyons se soulever d'une part, la bourgeoisie capitaliste et industrielle et, d'autre part, le peuple et les ouvriers; les capitalistes et les industriels, parce que leurs intérêts sont en péril, parce qu'ils supportent presque tous les charges de la guerre et qu'ils veulent exercer un contrôle sur la politique gouvernementale dans l'organisation de l'armée et dans la direction de la guerre. Le peuple et les ouvriers, parce que leur sort est négligé par la réaction. Il faut donc des réformes efficaces, il faut atteler toute la nation dans l'œuvre entreprise. Un ministère coalisé y réussira-t-il? Les événements nous le montreront. Toutefois, connaissant le régime despotique russe et le tzarisme, nous sommes très pessimiste.

Pierre HANTCHEFF.

LA GUERRE

Communiqués officiels

ALLEMANDS

Bataille navale dans la Baltique

Berlin, 3 juillet. — En revenant de sa position d'avant-garde, une partie des forces légères navales de la Baltique, qui, conformément à leur devoir, naviguaient en ordre dispersé, rencontra entre Gothland et Windau, par un temps peu clair en certains parages, des cuirassés russes. Il y eut des combats isolés au cours desquels nos faibles forces tentèrent d'attirer l'adversaire à portée des appuis en vue d'un combat plus sérieux. Au cours de ces combats isolés le S. M. S. Albatros ne parvint pas à rejoindre les forces allemandes. Après un combat difficile de deux heures contre quatre cuirassés, qui continuaient à naviguer même dans les eaux territoriales suédoises, pendant le bombardement, le navire coulait, dut être échoué à la plage près de Oestergarn sur Gothland, à la suite de nombreuses portées. Il avait 21 morts et 27 blessés, que les autorités suédoises et les habitants recueillirent d'une manière humaine et amicale.

AUTRICHIENS

Théâtre de la guerre russe

Vienne, 4 juillet. — (Hier.) — En Galicie orientale, les troupes coalisées dans leur poursuite, pénètrent à l'est de Halicz et au delà de la Marajowka, et se trouvent en contact au nord, dans l'attaque très efficace contre les hauteurs à l'est de Janozyn. Au Bug, la situation est inchangée. Entre la Vistule et le Bug, les troupes coalisées avancent constamment dans des combats violents. Zamosz a été pris d'assaut. A l'ouest de cette localité, l'ennemi a été refoulé partout au delà des bas-fonds du ruisseau de Por. Le passage du ruisseau fut enlevé sur plusieurs points. A l'est de Krasnik, qu'on se dispute encore, Studziank a été pris; la localité de Wysnica, à l'ouest de Krasnik a été également prise d'assaut. Ici également, l'ennemi est partout refoulé de la rive méridionale de la Wysnica et chassé déjà de quelques positions au nord du ruisseau. Au ruisseau du Por et près de Krasnik, 4,800 prisonniers ont été faits hier et 3 mitrailleuses capturées. Combat d'artillerie à l'ouest de la Vistule.

Théâtre de la guerre italien

La journée d'hier a été pour les Italiens une nouvelle défaite au front de la côte. Après de vaines poussées en avant, près de Sagrado et de Polazzo, une attaque dirigée par au moins deux divisions d'infanterie, commença de nouveau, hier soir, contre le secteur du plateau de Doborddo de Palazzo jusqu'au Mont Cosich. Nos troupes, brûlant du désir de combattre refoulèrent l'ennemi partout, comme toujours. Ses pertes furent considérables, hier également. Des attaques ennemies contre la tête de pont de Gorz, au sud-ouest du Mont Sabotino, furent également repoussées avec des pertes sanglantes pour l'ennemi. A la frontière de la Carinthie, on s'est battu ces derniers jours aux alentours du Grand Pal, à l'est du défilé de Plöcken. La montagne resta en notre possession exclusivement. Combats d'artillerie locaux dans le territoire de frontière du Tyrol.

ITALIENS

Rome, 3 juillet. — Le combat d'artillerie augmente toujours le long de tout le front, notamment en Carinthie, où le feu a été ouvert contre les ouvrages retranchés au Predil. Après quelques coups, les résultats acquis furent très efficaces. Nous avons bombardé un camp ennemi d'environ 300 tentes dans la localité d'Eder, dans la vallée de Plöcken et chassâmes l'ennemi, par notre feu, des tranchées en construction à Strenica et à la crête de Prasnik. Hier, un de nos détachements d'Alpins attaqua et s'empara d'une partie de tranchée ennemie à la pente septentrionale du Grand Pal, d'où partait un feu dangereux pour notre garnison du Freikofel. Cette nuit et ce matin, l'ennemi tenta, au lever du jour, par deux violentes contre-attaques, de chasser nos troupes des tranchées occupées par nous, mais il fut refoulé en deux fois avec des pertes sérieuses. Nous avons compté 150 tués, avons fait quelques prisonniers et capturé plus de 100 fusils. A l'Isonzo, l'action continue son cours. Notre artillerie a réduit en cendres par son feu le village de Koritnica, à l'est de Plezzo, où on avait signalé de grands dépôts de matériel, d'approvisionnements et de munitions. La nuit dernière, l'ennemi exécuta des contre-attaques contre les positions conquises par nous sur le haut plateau de Carsico, mais il fut repoussé.

TURCS

Constantinople, 3 juillet. — Au front des Dardanelles, près d'Ari-Burnu, rien d'important ne s'est passé dans le courant de la journée du 30 juin et de celle du 1 juillet. Trois grands navires ennemis s'approchèrent de ce territoire et embarquaient constamment des blessés à l'aide de chaloupes et de barquettes. Quoique ces bâtiments ne portassent aucune signe distinctif de navires-hôpitaux, nous ne fîmes pas feu sur eux. Au Sud, près de Sedd-ul-Bahr, les attaques ennemies exécutées depuis trois jours, après préparatifs considérables ont échoué complètement grâce à la résistance héroïque de nos troupes, l'ennemi fut refoulé dans ses anciennes positions avec de nouvelles pertes considérables.

Dans la nuit du 30 juin au 1 juillet et le 1 juillet les combats de tranchées continuèrent sans importance sur l'aile gauche et droite de ce terrain. Le soir du 1 juillet nos batteries, qui avaient été avancées jusqu'au détroit, ouvrirent un feu inopiné sur le camp ennemi et eurent un résultat important. Elles réduisirent une batterie ennemie au silence; en outre, une bonne portée détruisit un obusier ennemi et tua un grand nombre de soldats et d'animaux se trouvant dans le voisinage de l'obusier. Rien d'important sur les autres fronts.

néral Loetsch a été nommé commandant de cette armée.

ALBANIE. — Guerre civile

Lugano, 1 juillet. — On annonce de Durazzo au *Corriere della Sera* : Essad Pacha a constitué un conseil de guerre qui a condamné à mort quantité de rebelles. Le 26 juin huit notables de Durazzo, quatre de Kavaja et cinq de Schiak ont été pendus. De nombreux autres ont été condamnés à la prison cellulaire perpétuelle. Les exécutions ont fait une profonde impression sur la population. D'autres exécutions suivront.

ALBANIE. = Déclarations apaisantes

Londres, 2 juillet. — Le *Morning Post* annonce : L'ancien premier ministre monténégrin Radowitsch est arrivé à Londres afin d'y obtenir des vivres, des armes, des munitions et des provisions pour le Monténégro. Radowitsch a donné au Gouvernement anglais l'assurance positive que les troupes monténégrines n'ont occupé une partie du territoire de l'Albanie que pour des raisons stratégiques, notamment pour assurer le transport de provisions. Le Monténégro n'a pas l'intention de garder Scutari; il respectera la décision des puissances au sujet des territoires albanais. Il a été obligé d'occuper les deux rives de la Bojana en raison des attaques des Albanais.

ALBANIE. — Irritation italienne

Milan, 2 juillet. — L'occupation de Scutari soulève dans les cercles politiques romains une profonde émotion. La presse italienne n'est pas édifiée au sujet des progrès et des poussées des Serbes et des Monténégrins en Albanie et déclare que ces avances ne peuvent être considérées, au point de vue italien, comme une action stratégique. Les attaques des organes officieux contre la Serbie et le Monténégro deviennent toujours plus acerbes. Le *Giornale d'Italia* accuse la Grèce d'être l'instigatrice de cette occupation illégitime, parce qu'elle n'est pas d'accord avec l'Italie sur l'occupation italienne du groupes des 12 îles (Dodecanèse). Le restant de la presse nationale répète que l'Italie ne reconnaitra pas une prise de possession pareille et qu'elle n'acceptera pas un soi-disant fait accompli.

ALBANIE. — Les Grecs à la curée

Chiasso, 2 juillet. — Une nouvelle d'Antivari à la *Tribuna* confirme que deux bandes grecques nombreuses marchent sur Berat par Volussa et Luismi et occupent les localités situées sur leur route.

ALBANIE. — Des Bulgares aux Serbes

Bâle, 2 juillet. — D'après les journaux suisses toute la presse bulgare qualifie l'invasion de la Serbie de violation du statu quo, du traité de Bucarest qui devient ainsi caduc.

ALBANIE. — Des Alliés aux Serbes

Zurich, 2 juillet. — Le *Neue Zuricher Zeitung* apprend que l'envoi d'une note à la Serbie et au Monténégro de la part de la quadruplice est imminente, au sujet de leur procédé en Albanie.

ETATS-UNIS. — A propos du «Lusitania»

Londres, 3 juillet. — L'enquête au sujet de la perte du *Lusitania* a été réouverte hier, par le département du commerce, afin d'entendre un nouveau témoin. Le professeur de langues français Marchal a déclaré que l'explosion qui suivit lorsque le navire coula, ressemblait au feu d'une mitrailleuse, ce qui prouve la présence à bord de matières explosibles. Comme ancien officier français il a expérimenté les matières explosibles. Le témoin déclara ensuite que le capitaine et les matelots ont refusé le service. Le canot de sauvetage, dans lequel il se trouvait avait bien des rames, mais pas des crochets de râmes : il avait un mât, mais pas de voile ; le canot avait aussi une voie d'eau.

TURQUIE. — Sur mer

Constantinople, 3 juillet. — D'après des nouvelles privées dignes de foi, un destroyer russe, qui s'approcha à 1,200 mètres de la côte dans la Mer Noire près d'Atina (à l'Ouest de Trapezunt), a été touché par un obus de l'artillerie de la côte turque et gravement endommagé dans la chambre des machines. Plusieurs matelots furent tués sur le pont. Les destroyer s'éloigna rapidement dans la direction de Batum et doit être hors de service pour un temps prolongé.

TURQUIE. — Aux Dardanelles

Londres, 3 juillet. — Le correspondant spécial de Reuter annonce des Dardanelles :

Les mitrailleuses sont le A. et O. de la défense turque. La campagne serait pour ainsi dire gagnée si les mitrailleuses disparaissaient des deux côté. Le feu ennemi à la rive asiatique a augmenté de nouveau. Les Turcs ont occupé des positions de hauteur qui embrassent la plaine de Troja. On y emploie des canons modernes, presque des calibres de 6 pouces, qui, à en juger par les obus doivent être des canons de navires. 500 de ces obus sont tombés le 19 juin sur la pointe méridionale de la presqu'île.

ETRANGER

HOLLANDE. — *Deux destroyers aux Indes néerlandaises.* — Londres, 2 juillet. — On annonce de Batavia à Reuter : Deux destroyers de nationalité inconnue ont été aperçus dans les eaux de Java.

HOLLANDE. — *La maladie de M. P.-J. Troelstra.* — Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* apprend que le système nerveux de M. Troelstra est sérieusement ébranlé. On croit que le leader socialiste devra, sinon définitivement, au moins temporairement, se retirer de la vie politique et ne pourra pas continuer ses fonctions de leader du parti social-démocratique. Il a déjà abandonné la présidence de la fraction sociale démocratique à la Chambre.

Le *Volk* écrit : Nous apprenons que l'état de Troelstra s est très peu modifié. Il doit garder le lit et ne peut songer encore à le quitter bientôt. Le malade s'est vu obligé d'abandonner la présidence de la fraction du parti social-démocratique à la Chambre. Aussi ne pourra-t-il de si tôt parler en public. Les bruits, d'après lesquels Troelstra démissionnerait aussi comme membre de la Chambre, sont absolument faux.

RUSSIE. — *Imminente retraite de M. Goremykine.* — La *Berliner Morgenpost* apprend, assure-t-elle, que le président du Conseil russe, M. Goremykine, donnerait sa démission après le Conseil de la Couronne, qui aura lieu au quartier général. Le chef des octobristes, M. Goutchkoff, serait appelé à lui succéder.

RUSSIE. — *Emission de 1,000 millions de roubles.* — Pétrograde, 3 juillet. — Le *Journal officiel* publie un décret impérial autorisant le ministre des finances à faire deux émissions, chacune de 500 millions de roubles 5 p. c. en obligations du Trésor à court terme. Les titres auront une valeur de 100,000, 500,000 et 1,000,000 de roubles à six mois d'échéance et datés du 3 juillet. Les intérêts seront payés à l'échéance. La déclaration de la valeur des obligations ne sera non seulement faite en monnaie russe, mais au besoin également en monnaies étrangères.

BULGARIE. — *Conspiration serbe pour assassiner le Roi de Bulgarie.* — Budapest, 2 juillet. — On annonce de Sofia à l'*Az Est* : Au cours du procès relatif à l'attentat, il s'est produit un aveu sensationnel : Les personnes arrêtées ont déclaré qu'elles se sont entendues avec la *Narodna Obrana* (Ligue Nationale Serbe) en vue d'assassiner le roi de Bulgarie Ferdinand. Le principal accusé Anastasow a déclaré être innocent. C'est Nanov qui a tout organisé. Celui-ci dit de son côté : Les meneurs de toute la conspiration étaient des hommes politiques distingués qui voulurent tuer également le maréchal de la Cour, le général Savof et les ministres Genadieff et Kiresev. Anastasow était membre du Comité révolutionnaire macédonien. Dans le temps il avait organisé l'attentat contre Hilmi-Pacha avant la guerre des Balkans. Szanko Antov déclare que le major serbe Tankosia a voulu donner 50,000 francs à Anastasov pour les frais de l'attentat.

Lisez en TROISIÈME PAGE les derniers télégrammes arrivés pendant la nuit.

DÉPÊCHES

LA GUERRE SOUS-MARINE

Rotterdam, 3 juillet. — On annonce de Londres au *Nieuwe Rotterdamsche Courant* :

Le *Caucasian*, qui appartenait à la Société de Navigation à vapeur des Pétroles, était en route pour Port-Arthur. Comme le vapeur ne coula pas immédiatement, l'équipage, qui avait été pris à bord du *Inglemoor*, croyait déjà pouvoir rentrer, quand le sous-marin réapparut et coula non seulement le *Caucasian*, mais également l'*Inglemoor*. La barque italienne *Sardomines*, en route pour l'Angleterre avec du bois de construction, a été coulée. Deux hommes de l'équipage ont péri.

SUR MER

Amsterdam, 3 juillet. — La chaloupe de pêche de Katwyck «K.W. 117» heurtant une mine a coulé hier.

FRANCE. — Nominations

Paris, 2 juillet. — Le président Poincaré a signé hier des décrets nommant le député du département des Bouches-du-Rhône, M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat du Ministère de la Guerre (division de l'intendance et de l'approvisionnement) et le député du département du Rhône, M. Godart, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre (division de l'administration sanitaire).

ANGLETERRE. — A propos des munitions

Londres, 3 juillet. — La Chambre des lords a voté en toutes lectures le bill des munitions. Lord Curzon déclara, que 46,000 hommes se sont fait inscrire pour la semaine prochaine, pour la nouvelle armée des munitions.

RUSSIE. — Général mis à pied

Essen, 1 juillet. — On annonce que le général russe Dimitrief est relevé definitivement de son commandement de l'armée russe du Sud. Le gé-

(N'est-ce pas le même major serbe qui envoyé les bombes à Cabronovic pour tuer l'archiduc Franz-Ferdinand en 1914?)

SUISSE. — *La stricte neutralité suisse.* — Le Conseil fédéral suisse a signé une loi interdisant les insultes aux souverains, aux peuples et aux gouvernements étrangers.

MEXIQUE. — *Huerta arrêté par les Américains.* — New-York, 28 juin. — Huerta a été arrêté par l'autorité militaire américaine au cours de son voyage à Mexico.

L'ancien président est actuellement le seul homme capable de sauver la Mexique de la main-mise yankee. Il a, d'ailleurs, été détrôné par une révolution fomentée, armée et payée par les Américains et exécutée par les bandits galonnés Villa, Carranza, Zapata et consorts.

MEXIQUE. — *Guerre civile et anarchie.* — Londres, 2 juillet. — D'après un télégramme de Puebla du 25 juin le combat qui a eu lieu entre les Carranzistes et les Zapatistes pour la possession de Mexico, a duré huit jours. Le général Gonzalès, le commandant d'une armée constitutionnaliste de 30,000 hommes, marcha de Puebla sur la capitale, rencontra une résistance violente de l'armée du général Zapata et d'un détachement de bourgeois qui barraient les entrées de la ville. Les constitutionnalistes entrèrent dans la ville, mais ne purent s'emparer des travaux d'irrigation. Ils furent refoulés avec des pertes considérables.

CHINE. — *Mouvement anti-japonais en Extrême-Orient.* — Les journaux suisses apprennent de Pétrograde que le mouvement antijaponais s'étend en Chine. Il y aurait eu des troubles également en Corée. Les troupes japonaises ont été renforcées en Mandchourie. Le gouvernement chinois aurait élaboré un programme pour la création d'une flotte et de ports de guerre.

Au Jour le Jour

La Dentelle en Allemagne

La guerre a provoqué une recrudescence de sympathie en Belgique à l'égard des dentellières. Ce mouvement fut dû ici d'abord à l'initiative de notre gracieuse reine Elisabeth. Un Comité actuel s'occupe de prolonger son œuvre, de venir en aide aux dentellières que la guerre a privées de tout travail. Nous avons exposé naguère dans le *Bruxellois* leur situation lamentable et souligné surtout comment elles ont toujours été odieusement exploitées par les intermédiaires et même par les écoles, les ouvroirs, certains patrons et couvents des Flandres. L'été dernier nous eûmes l'occasion de visiter les divers centres de production de dentelles en Allemagne. Nous voulions alors nous rendre compte des efforts dans ce pays pour rénover l'art de la dentelle.

Tout d'abord une constatation générale s'impose : tant pour la dentelle que pour toutes les industries quelconques, nos voisins appliquent, avec le plus grand soin, les progrès, les perfectionnements les plus minutieux réalisés dans ces domaines dans les autres pays.

Tout y est précis et méthodique et il faut rendre hommage au caractère réfléchi et pondéré avec lequel tout s'exécute dans le vaste empire germanique.

Quant au côté artistique, un article spécial serait nécessaire pour traiter cette question si complexe et si discutée. Cependant, nous pouvons dire que les plus grands efforts sont faits en Allemagne, pour arriver à créer du beau.

Dans la production de la dentelle à la machine, l'Allemagne a réalisé de très grands progrès. Les nombreuses fabriques de dentelles, en Saxe, ont su apporter dans cette industrie des perfectionnements importants, même au point de vue des dessins. (Beaucoup de ceux-ci viennent de la Belgique.)

Tout le monde a pu se rendre compte de ce fait à la dernière Exposition Internationale de Bruxelles (en 1910).

Ces constatations sont spéciales à l'industrie de la dentelle faite à la mécanique et nous n'en parlons ici que parce que cette dentelle crée une concurrence à celle faite à la main, qui fait vivre des milliers d'ouvrières belges.

La noblesse et la bourgeoisie allemande sont animées d'un grand esprit de protectionnisme en ce qui concerne la dentelle faite manuellement. Elles se préoccupent surtout d'acheter, à l'exception de toute autre, des dentelles confectionnées par des ouvrières allemandes.

La dentelle d'origine belge, de même que celle confectionnée en France ou dans d'autres pays, y rencontrent peu de faveur.

Quant aux dentelles « anciennes », ravissantes de goût et de style, autant dire que l'on ne les voit pas dans les magasins luxueux de ce pays, même dans des villes importantes, comme Berlin, Dresde, Leipzig, Munich, Francfort, Hambourg, etc., etc. Pourquoi?

Cependant, certains de leurs musées renferment des collections admirables des divers genres de dentelles étrangères et où nos dentelles belges brillent au premier rang.

Aussi, pensons-nous, que nos fabricants devraient redoubler d'efforts pour tâcher de répandre en Allemagne nos dentelles nationales et s'efforcer de varier de plus en plus les dessins de ces dentelles.

Ce résultat est non seulement désirable, mais il est loin d'être difficile à obtenir, si l'Union Nationale Dentellière Belge le veut sérieusement.

Dans certaines villes : Berlin, Munich, Francfort, etc., les élégantes sont légion qui ne veulent porter que de la véritable dentelle; nul doute donc qu'avec un peu d'effort notre fabrication y serait fort appréciée.

A. P.

Echos et Nouvelles

CORRESPONDANCE AVEC LES PRISONNIERS EN ALLEMAGNE

Le Gouvernement général fait savoir que les sujets des Etats neutres qui sont domiciliés en Belgique, sont autorisés à correspondre avec les prisonniers détenus en Allemagne. Cette règle est générale, de sorte que ce droit s'étend aux prisonniers de n'importe quelle nationalité. Les étrangers neutres en Belgique sont bien entendu tenus aux mêmes formalités que les Belges eux-mêmes.

EMILE DE GRAEVE
Agent de Change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, Bruxelles
PAYEMENT DE TOUS COUPONS
Négociation de titres. — Renseignements gratuits.

LA LIGUE DES INDUSTRIELS ET DES COMMERÇANTS

Modern Palace, 147, rue Neuve, à Bruxelles, prie les membres de province de lui faire parvenir leur cotisation de 2 francs ou de Mk. 1.60 en un bon-poste, le Service des recouvrements postaux ne fonctionnant pas.

LA QUESTION DU MORATORIUM ET LES BANQUIERS

La Ligue des Industriels et des Commerçants (Modern Palace, 147, rue Neuve, à Bruxelles), rappelle au public, et particulièrement à ses membres, l'article paru dans le *Bruxellois* sous la rubrique « Le Moratorium », sous la signature du membre du Comité, M. Pierre Deseck, expert-comptable judiciaire.

Comme conséquence directe à l'exposé du moratoire et vu l'obstination des porteurs d'effets, généralement banquiers, à ne pas présenter les effets en portefeuille, alors qu'ils ont le personnel suffisant, nous conseillons aux industriels et commerçants d'encaisser directement chez les débiteurs les sommes dues depuis août 1914, sous réserve des intérêts moratoires, de verser en banque le principal des effets (sans intérêts moratoires); pour le recouvrement de ceux-ci, qui resteront donc en compte-courant, les banquiers, tiers porteurs assigneront s'ils le désirent et ce sera à la justice consulaire qu'il appartiendra de trancher la question. De plus il est à conseiller de ne pas envoyer l'accord du compte-courant trimestriel ou semestriel.

Nous attirons l'attention du public sur la teneur de l'article premier de l'arrêté royal du 6 août 1914, paragraphe 4, dont il faut retenir le libellé « *peut* être payé au domicile du porteur » ce qui ne veut pas dire « *doit* être payé au domicile du porteur ». *Une créance est quérable et non portable.*

De plus, les banquiers disent avoir présenté les effets, les tirés prétendent le contraire, qui a raison? Nous penchons plutôt pour les tirés, en général, et c'est pour ce motif que nous préconisons d'agir dans le sens ci-dessus. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que les banques adressent aux tireurs des bordereaux de trois catégories : 1° effets impayés, non protestés ou protestés, échéances 31 juillet, mois d'août 1914; 2° effets non présentés et non avisés, échéances août, septembre, octobre 1914; 3° effets non présentés et avisés, échéances août, septembre, octobre 1914.

Ces trois catégories de bordereaux comprenant des effets sur Bruxelles et faubourgs, villes de province avec agence Banque Nationale et bureaux postaux, ceux-ci jusqu'au 20 août 1914.

A qui profitent les intérêts moratoires?

Aux banquiers qui, par leur produit, entretiennent leur nombreux personnel, qui reste derrière les guichets.

Si chacun veut faire œuvre patriotique, il faut que les banquiers et institutions de crédit fassent abandon de plein gré des intérêts et de cette façon ils rentreront peu à peu dans le principal des effets en portefeuille. Ils ont l'air de se trouver dans l'impossibilité de faire les encaissements; par le moyen que nous préconisons les industriels et les négociants les y aideront et l'abandon réciproque des intérêts moratoires sera une juste récompense au service rendu.

Cet exposé n'implique pas la levée du moratorium, mais a simplement pour but de ne pas endetter de plus en plus les industriels et les commerçants par le fait de ces intérêts onéreux ne profitant qu'à une catégorie de privilégiés, qui ne peuvent invoquer l'engagement de leurs capitaux pour en retirer un bénéfice à eux seuls, sur le dos des industriels ou des commerçants. — *Pierre Deseck, expert-comptable judiciaire.*

LE COMITE D'APPUI

(siège provisoire : 29, rue Grétry) donnera le 6 juillet une matinée de gala à la salle Ste-Elisabeth, 15, rue Mercelis, avec le concours de Mlle Yvonne Georges, Mlle Meg Decoch, du Théâtre Royal de Liége, Mlle Yvonne Franck, Mlle Acevedo Machado, Mme Marcyll du Théâtre du Parc, Mme Berger, M. Nicolas Ambreville, M. Gaston Dupuis, M. Van Horen, M. Gasnard, M. Stolting, M. Mareska, M. Nelis, M. Pimnar et M. Mahieu prêtent leur gracieux concours à ce concert. Cartes à 5, 3 et 2 francs chez M. Duquet, 53, rue de la Madeleine. Une partie de la recette sera versée à l'œuvre de la caissette du soldat et à l'œuvre des Orphelins de la guerre.

Le Comité d'appui fut très modeste à ses débuts et dépendait essentiellement des efforts de sa fondatrice, Mme G. Allard, née comtesse de Villermont.

Les ressources consistent en dons privés, collectes et vente d'objets confectionnés par les protégés de l'œuvre, concerts et souscriptions.

La Société s'était formée dès le début de la guerre dans le but d'aider spécialement les mères et familles de militaires; elle a peu à peu étendu son action aux nécessiteux compris entre les pauvres honteux et ceux secourus par la Ville. Elle aide pécuniairement et par le travail ses protégés des deux sexes et leur accorde en cas de litige les conseils d'un avocat, membre de l'œuvre du Barreau.

Une nouvelle action est constituée et un comité comprenant en plus de membres protecteurs, de nombreux médecins donnera des soins aux malades, et surtout aux pauvres honteux, pouvant être soignés à domicile. L'œuvre accepte les protégés des œuvres déjà existantes et ceux sortis des hôpitaux et cliniques, leur situation si pénible est généralement ignorée du public.

N'est-il pas désirable que des personnes dévouées visitent ces gens à domicile à des heures en dehors du travail de ceux-ci, et leur assurent de la sorte une guérison plus facile et plus rapide, tout en leur permettant de se rendre utiles à leurs familles. Pour cela, nous avons dû obtenir le concours de médecins et chirurgiens qui consacrent gratuitement une partie de leur temps et avons obtenu l'appui de plusieurs chefs de service des hôpitaux et des grandes cliniques. La jeune fille et la femme se formeront ainsi à l'étude des soins à donner aux malades; elles pourront en même temps les réconforter moralement et seront ainsi un véritable « appui » physique et moral pour les déshérités si éprouvés par la guerre.

Une troisième section indépendante des deux autres est formée par des accoucheuses diplomées que nous avons cru utile d'adjoindre à l'œuvre, vu l'encombrement des diverses maternités de la ville : nous contribuerons ainsi, pour notre modeste part, à l'avenir de la Belgique.

Pour les demandes de soins, écrire à la direction.

Pour les demandes d'ordre particulier, s'adresser les mardi et samedi, rue Grétry, 29, de 3 à 5 heures.

Revue de la Presse

Les réfugiés politiques russes en France. — *L'Humanité* publie, sur la situation des réfugiés politiques russes, un article qui jette une lumière curieuse sur les difficultés pratiques de l'alliance entre le tsarisme et la république :

« M. Malvy, ministre de l'intérieur, a déclaré à la tribune de la Chambre qu'aucune loi n'autorisait le gouvernement à imposer aux « sujets » russes résidant en France l'obligation de s'inscrire comme volontaires dans la légion étrangère.

» Que signifient alors les convocations que depuis quelques jours nos amis les réfugiés reçoivent de la part des commissaires de police où on leur lit « confidentiellement » une circulaire du préfet de police qui les met en état de choisir entre le volontariat ou l'expulsion de Paris? Tous les réfugiés politiques qui partirent en Russie pour y faire leur service militaire ont été invariablement arrêtés à la frontière et déférés à des tribunaux plus ou moins extraordinaires.

» Dans ces conditions, les réfugiés politiques russes font bien de rester en France. »

Une « fabrique de vices ». — Un écrivain qui fut un critique de premier ordre et, jugeant les livres et les hommes, se souciait également d'étudier les mœurs, et laissant le passé à Sainte-Beuve se penchait, si je puis dire, sur la vie moderne. Philarète Chasles, a écrit sur le pègre et les pégriots (il ne leur donne pas ce nom) un article saisissant. Le titre en dit la portée : « Une fabrique de vices à Paris ».

Pour ce philosophe il n'y a pas, disait Jules Claretie dans sa *Vie à Paris*, de population vicieuse, il y a le vice. Et il se demande comment on peut combattre le vice qui conduit au crime. Il faut à l'homme et surtout aux masses d'hommes un principe pour vivre. La guerre ou la gloire, le plaisir, la religion, l'honneur, dit Philarète Chasles. « Dans les temps où rien n'est puissant que le « gain », où le « gain », c'est l'honneur, la moralité, le « beau »; où les puissants, attentifs à créer les lois ou à punir les faits, ne s'occupent pas des volontés, ne dirigent pas les actions, les volontés, tendant au lucre, au lucre égoïste et mauvais chez le riche, hostiles et ignobles chez le pauvre parviendront, à travers toutes les conquêtes de l'industrie matérielle, à créer une manipulation plus active du mal, une fabrication plus féconde du vice et du malheur. C'est ce qui arrive. »

Et Philarète Chasles, abandonnant tout littérature pour les chiffres et la statistique, irréfutables arguments, de calculer tout ce que la population parisienne compte de déchets ou plutôt de révoltés, d'êtres de tout âge et de tout sexe qui n'ont de loi que leur propre loi, celle de leurs appétits et de leurs sens : il trouve 42,000 escrocs, voleurs et filous, 12,000 fraudeurs logeant près des barrières, voleurs cachés et voleuses habiles, 4,600 malheureuses filles inscrites, 6,000 vivant clandestinement du vice, 20,000 amants, rouleurs ou souteneurs, 25,000 vagabonds, enfants et adultes, total énorme, dit-il, qu'il réduit à 85,000 individus vicieux vivant de vice : criminels vivant de crimes à Paris. Le Dr Paul Garnier évaluait en 1905 à plus de 250,000 pour Londres et à plus de 100,000 le nombre des prostituées plus ou moins clandestines vivant à Paris.

« Nous dormons au milieu de cela », dit le moraliste.

« Nous dormons et nous nous endormons, ajoute le *Journal* de Paris. Je voudrais bien savoir de nos faiseurs de statistiques où en est maintenant le chiffre de cette Armée du Mal mobilisée par le lucre, la paresse et la débauche. C'est en 1866 et dans ses « Etudes contemporaines » que Philarète Chasles, bon juge trop oublié, écrivait ces lignes, constatait, signalait ce péril. La « fabrique de vices » n'a-t-elle pas progressé depuis quarante-sept ans? Les morts vont vite, mais les vivants vont plus vite encore, et en un demi-siècle nous avons fait du chemin. »

Çà et là

L'empoisonnement par les boîtes de conserves. — La guerre a mis plus que jamais les boîtes de conserves à l'ordre du jour. On s'approvisionne à l'armée et ailleurs aussi et les médecins ont déjà constaté plus d'un cas d'intoxication attribué faussement aux conserves elles-mêmes alors qu'ils ne sont imputables qu'aux boîtes qui les contiennent.

Les boîtes de conserves (légumes, poissons, viandes) sont recouvertes intérieurement, on le sait, d'une couche d'étain. Réglementairement, cet étain doit être pur; et l'on peut admettre qu'il en est constamment ainsi, les accidents toxiques déterminés par l'alliage de plomb usité autrefois ayant conduit les pouvoirs publics à en proscrire l'emploi.

Mais les travaux de MM. Emile Ungar et Guido Bodlander, de Bonn, ont démontré que le fer-blanc étamé n'était pas lui-même sans offrir quelques risques.

Tout dépend de la « cuisine » des conserves. Tels et tels sauces ou jus jouissent, en effet, de la propriété d'attaquer l'étain, et de former avec lui des combinaisons bizarres dont plusieurs ont été reconnues caustiques (nous ne disons pas « toxiques »).

Parmi elles, on a trouvé notamment le chlorure d'étain. Or, le chlorure d'étain, administré à un chien et à la dose fort minime de 2 centigrammes par jour, suffit à amener la paralysie en quatre mois et la mort en un an. Avec l'acétate d'étain, autre sous-produit des boîtes de conserves avariées, on tue expéditivement un lapin ou un chat.

Sans doute, la préparation industrielle des conserves exclut-elle généralement aujourd'hui les procédés suspects. Mais il est cependant bien certain que beaucoup de fabricants usent d'acide tartrique pour mieux assurer l'antisepsie de leurs boîtes; d'autres du sel marin, du salpêtre, des alcalis, toutes substances que les professeurs Hoffmann et Wagner ont démontré attaquer l'étain et le dissoudre.

Le remède préventif est de ne jamais acheter de conserves à bas prix, et de rejeter surtout impitoyablement celles dont le couvercle des boîtes bosselé indique une fermentation intérieure. Pour les viandes (notamment tripes en boîtes, tête de veau, confits de volailles, etc.), bien veiller à ce que la gelée ne soit pas liquéfiée. S'il s'agit de salaisons, examiner s'il existe des taches colorées à la surface et si le découpage montre l'intérieur humide.

L'empoisonnement est rarement mortel. Il se manifeste assez longtemps après le repas (12 à 15 heures). Les troubles sont analogues à ceux des autres empoisonnements par substances organiques : vomissements, coliques, diarrhée, vive excitation nerveuse, puis dépression.

Voici le traitement avec ordonnance toute faite :

1° Faire vomir, soit en chatouillant la gorge avec une plume, soit en administrant 1 gramme 50 d'ipéca;

2° Six heures plus tard ou le lendemain matin, purger au moyen d'eau salée (2 cuillerées à soupe de sel dans un verre d'eau).

Contre les douleurs de ventre, larges cataplasmes très chauds. Contre l'excitation nerveuse, 2 œufs battus dans un demi-litre d'eau.

Dr B.

Louis Slacmeulder
CHANGEUR
184, boulevard Anspach, 184
Paiement de tous coupons. Paie de suite *Nord d'Espagne, spéc. Pampelune, Saragosse*, etc., **JOUISSANCE CAIRE**, *Cédules*, y compris échéances septembre 1915. *Uruguay, Dominicaine, Rio-Light, Chinois 1895-1905-1915.* 2031

FAITS-DIVERS

UNE MAUVAISE CONDUITE. — Vendredi soir la conduite mère des eaux du Bocq s'est rompue à l'angle des rues de Constantinople et Th. Verhaegen, à Saint-Gilles. Les pavés furent lancés à grande distance. Des caves furent inondées. Les pompiers ont travaillé deux heures pour extraire l'eau. Au n° 131 de la rue de Constantinople, l'eau était montée à une hauteur d'un mètre. Une grande quantité de marchandises et les provisions ont été avariées. (v)

TOMBEE DU TRAM EN MARCHE. — Samedi vers 8 h. 1/2 du matin, le tram n° 53 pour Vilvorde venait de quitter son arrêt de la place Communale de Forest, lorsqu'une femme qui se trouvait dans la voiture remorquée fut lancée hors de celle-ci sur les pavés. Des passants la transportèrent à la pharmacie Roose où le Dr Ernotte, requis par M. le commissaire Vandenhoudt, constata que la victime était atteinte d'une fracture du crâne et ordonna son transfert à l'hôpital communal. La blessée est Mme Van Wesmael, Philomène, 47 ans, domiciliée à Châtelineau. Son état est très grave. Jusqu'ici on n'a pas pu l'interroger. (v)

ARRESTATION MOUVEMENTEE D'UN BANDIT. — La police savait qu'un sieur E..., impliqué dans plusieurs vols qualifiés, occupait avec sa maîtresse une chambre rue du Foyer Schaerbeekois. E... sorti de prison depuis un mois après avoir purgé une peine de 5 ans, avait retrouvé ses anciens complices et avait repris avec eux ses exploits. M. l'officier de police Brûlé, de Schaerbeek et huit agents arrivèrent avec un chien policier. E... refusa d'ouvrir sa porte et menaça d'ocire les intrus. Les policiers firent sauter les panneaux de la porte et après avoir lancé le chien sur l'individu, entrèrent eux-même. Une lutte terrible s'engagea. Plusieurs policiers furent blessés et roulèrent sur le plancher. Le chien confondant le bandit avec les agents les mordit tous. Finalement on parvint à mettre des entraves aux jambes et aux bras du malfaiteur et on l'emporta ficelé comme un saucisson. Il a été écroué. (v)

VOL ODIEUX. — Vendredi, pendant la distribution des pains aux indigents dans la cour du commissariat de la place Sainte-Croix, à Ixelles, un pick-pocket a fait les porte-monnaies à plusieurs pauvres ménagères. (v)

ARRESTATION D'UNE BANDE DE VOLEURS. — Vendredi matin, les agents Stevens, Houwaerts et Doubioules, de Forest, virent, avenue du Moulin, cinq individus entourant une charrette à un cheval et se faufilant entre d'autres chariots chargés de légumes. Ils sommèrent les cinq individus de les suivre au commissariat du Pont de Luttre. Le chariot contenait pour 100 francs de chicorée volée la nuit à la fabrique de MM. Vercauteren et Bataille, rue du Moulin, 254, à Forest. Deux des individus arrêtés, V... Joseph, demeurant à Hal, et D... Edmond, de Leeuw-Saint-Pierre travaillaient dans la fabrique, ils s'étaient entendus avec P... Achille, rue des Maraîchers, à Forest. V... Joseph, demeurant même rue, et H... Joseph, demeurant rue Félix Waefelaer, pour commettre le vol; ils avaient loué une charrette et un cheval chez un voiturier de la ville. La chicorée volée avait été vendue à un sieur V..., qui habite le quartier de la rue Haute, ils allaient la livrer quand ils ont été arrêtés. Les voleurs ont été mis à la disposition du parquet. (v)

CHUTE MORTELLE. — Pour attacher une corde au mur, Mme Marie Winants, rue Blaes, 117, était montée sur une table boiteuse qui se renversa. La femme tomba et se blessa à la tête. Elle vient de succomber. (k)

TRIPLE NOYADE A DENDERLEEUW. — Trois écoliers au lieu de se rendre en classe, étaient allés se baigner dans la Dendre. On vient de repêcher leurs cadavres. (k)

MEFAITS ET ACCIDENTS AU PAYS DE CHARLEROI. — De notre correspondant, le 3 :

Les empoisonneurs publics continuent. — La police de Charleroi-Sud a prélevé, hier, six échantillons de farine tous falsifiés, ne se composant que de seigle vendu comme froment, avec en plus de 25 p.c. de son, de sable et de sciure de bois.

Sur 22 échantillons de beurre prélevés, ils y en avait 14 falsifiés.

Espérons que la justice agira avec rigueur contre ces empoisonneurs publics.

— Ce matin, vendredi, la police a arrêté à Marbaix, Somville, Jules, 29 ans, domestique de ferme, né à Rosières et domicilié à Chastres-Villeroux et Somville Alexandre, houilleur à Courcelles, domicilié à Marchienne-au-Pont, accusé d'avoir, à Marbaix, volé des vaches au préjudice de M. André Dercé, ou tout au moins d'avoir tenté de les voler. Tous deux ont été écroués.

— Hier, à l'arsenal de Luttre, un ouvrier manœuvre, Delcroix, Toussaint, 64 ans, habitant rue des Minimes, à Charleroi-Nord, a été coupé en deux par une machine en manœuvre, au moment où il traversait les voies. (m)

ACCIDENTS D'AVIATION. — Milan, 3 juillet. — Le *Corriere della Sera* annonce :

Un aéroplane venant de Turin a culbuté en atterrissant au champ d'aviation de Toliedo. Les occupants, le commandant aviateur Vegge et le caporal l'accompagnant, furent grièvement blessés.

Versailles, 3 juillet. — (Havas.) — Le sous-lieutenant belge Lagrange a fait une chute mortelle sur le champ d'aviation de Villa-Coublay, lors d'un vol d'essai avec un nouvel aéroplane.

LA FOUDRE INCENDIAIRE. — La foudre a incendié un tank d'alcool, dans les dépôts de l'est de l'Elbe. On ne parvint pas à éteindre l'incendie. Plus de 1 million de litres d'alcool brûlèrent.

INCENDIE EN ALLEMAGNE. — Un incendie a détruit 30 habitations, avec écuries et hangars, à Rosenthal (district de Löbau).

PALAIS DE JUSTICE

COUR D'ASSISES DU BRABANT. — *Le drame de la rue Royale.* — Nos lecteurs se rappellent le drame de la rue Royale où un banquier Alostois, M. De Coene, tua à coups de revolver deux employés du tailleur Fivé. A différentes reprises, le procès de cette affaire avait été retiré du rôle. C'est demain lundi que commenceront devant le jury brabançon les débats de cette affaire. Voici résumé l'acte d'accusation :

Le 17 février 1914, vers midi, De Coene se trouvait rue Royale, 6, à Bruxelles dans les magasins du marchand-tailleur Fivé dont il était le banquier. Une discussion d'intérêts s'était élevée entre lui et MM. Nestor Joris et Robert Dutoit. M. Joris s'occupait en qualité d'expert-comptable de la liquidation des affaires de M. Fivé dont il possédait la procuration, tandis que M. Dutoit était l'employé comptable de la maison.

La discussion était devenue violente; soudain des coups de feu se firent entendre et l'ouvrier tailleur Marcq vit De Coen quitter précipitamment les magasins. Dans le petit bureau où s'était passé la scène, gisaient les cadavres de MM. Joris et Dutoit, frappés, le premier, de trois, le second de deux coups de revolver.

Dans l'après-midi du même jour, De Coene se constituait prisonnier au parquet de M. le procureur du roi et remettait l'arme, un revolver Browning, instrument du crime.

De Coen était intervenu en 1903 comme banquier dans les affaires de Fivé. Celles-ci périclitaient et au 1 janvier 1914 le découvert s'élevait à plus de 14,000 fr., sans compter les effets de commerce remis à l'escompte et en circulation d'une valeur de plus de 30,000 fr. Fivé, accusé à la faillite, voyant son crédit coupé, s'efforçait avec l'aide de Joris et Dutoit d'obtenir de ses créanciers un arrangement. En janvier 1914, l'accusé, de crainte d'être entraîné lui-même dans la débâcle de Fivé, avait été obligé d'avancer une somme de 2,970 fr. pour paiements de loyer et salaires contre remise, par Joris, d'une acceptation de pareil import. Or l'accusé avait constaté que des sommes formant la provision des traites escomptées par lui avaient été touchées directement par la maison Fivé chez ses clients et remises à Joris. C'est à ce sujet, dit l'accusé, que s'était élevée la discussion qui amena la mort tragique des deux victimes. Joris, soutenu par Dutroit, prétendait avoir le droit de toucher toutes les rentrées de fonds pour se couvrir de l'acceptation remise par lui à De Coen, tandis que celui-ci soutenait que celles de ces rentrées qui étaient afférentes aux effets de commerce faisant partie de son portefeuille devaient lui être remises. Sur le refus formel de Joris de lui restituer cet argent, De Coen avait saisi son revolver dans la poche de son pantalon et avait fait feu à cinq reprises sur ses interlocuteurs, les atteignant tous deux mortellement.

L'accusé prétend que c'est fortuitement qu'il était porteur du revolver le 17 février 1914 et avait l'habitude, dit-il, de se munir de cette arme lorsqu'il transportait d'Alost à Bruxelles des sommes importantes. Or la veille il avait apporté 30,000 fr. à la maison Rasse et s'était comme de coutume muni de son revolver. Revenant à Bruxelles le 17 février, il avait oublié de se débarrasser de son arme. Telle est l'explication à l'aide de laquelle l'accusé se défend d'avoir prémédité son double meurtre.

De Coen n'a jamais manifesté ni un remords ni un regret; il n'est sensible qu'au scandale qu'il a causé et soutient que l'état d'esprit qui a amené son geste tragique s'explique par l'imminence de sa ruine dont Fivé, Joris et Dutoit étaient, d'après lui, les principaux artisans. Il est cependant nettement démontré par l'expertise comptable que la situation financière de l'accusé au 17 février 1914 n'entrainait nullement pour lui la nécessité immédiate de se procurer des fonds.

En conséquence, De Coen, préqualifié, est accusé d'avoir à Bruxelles, le 17 février 1914 : a) volontairement avec intention de donner la mort et avec préméditation, commis un homicide sur la personne de Joris, Nestor-Léopold-Pierre; b) volontairement, avec intention de donner la mort et avec préméditation, commis un homicide sur la personne de Dutoit, Robert-Marius.

Sur quoi la Cour d'assises du Brabant aura à statuer.

Fait à Bruxelles, au parquet général, le 14 janvier 1915. — Pour le procureur général : (s.) Sartini. (v)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — 8e chambre. — Audience du 3 juillet. — H. Clais et Coppens, pour vol mobilier, recueillent, le 1er, 3 ans de prison; le second, 4 ans.

C. Meudemans, M. Demol et P. Boosson ont volé des planches; à chacun 1 mois de prison avec 3 ans de sursis.

H. De Vleeschouwer, pour détournement de 59 fr. qu'il devait envoyer à un soldat prisonnier, 1 mois de prison et 26 fr.

J. Ferré, est condamné pour avoir donné 8 coups de couteau à Rampelberg, à 18 mois de prison.

R. Van Winckel et C. Meudemans, pour vol de cuivre, recueillent chacun 4 mois de prison et 26 fr.

L. Jadoul, détenu, fait opposition à un jugement le condamnant à 7 mois de prison et 26 fr.; peine réduite à 5 mois et 26 fr.

Paul D..., est accusé d'avoir falsifié le procès-verbal du conseil d'administration de la Société des Imprimeries Réunies, le tribunal le condamne à 3 mois de prison et 26 fr. avec sursis de 5 ans.

C. Maes, quatorze fois condamné pour ivresse, reçoit pour la 15e fois 1 mois de prison et les frais. (k)

A LA COUR D'APPEL. — De Caluwe, Verdickt, Gouris, Broeckmans, Smits, Bisschops et De Caluwe in-

Dernière Heure

Communiqués Officiels

RUSSES

Pétrograde, 3 juillet. — Dans le courant de la journée du 30 juin nous avons repoussé, au Nord de Praschnisch, et dans la nuit suivante dans la région de Schaulen et de Raziensch, des attaques locales des Allemands.

Sur la rive gauche de la Vistule l'ennemi entreprit dans le courant de la journée du 1 juillet de vaines attaques contre le front Sienno-Jozesow.

Dans la région de Lublin l'ennemi est en contact avec nous le long des rivières Wyszwica et Por. Entre les Wieprz et le Bug, l'ennemi fait encore des progrès dans la direction du Nord et du Nord-Est. Le 1 juillet il y a eu des combats d'arrière-garde acharnés au Nord de Zamosc. Un régiment qui s'était emparé du village de Jukow, en fut chassé par une contre-attaque. Au front de Sokal-Kulicz l'ennemi entreprit le 30 juin et dans la matinée du 1 juillet de nombreuses attaques dont nous avons eu la plus grande partie en infligeant à l'ennemi des pertes sérieuses. Au cours de nos contre-attaques nous avons fait plus de 2,000 prisonniers et pris plusieurs mitrailleuses. Entretemps des forces considérables ennemies parvinrent le soir du 1 juillet à se maintenir sur la rive gauche de la Gnila-Lipa, au Sud de Rohatyn.

Au Dniester rien n'est changé.

FRANÇAIS

Paris, 3 juillet (15 heures). — Dans l'Argonne la lutte a continué toute la nuit avec la même opiniâtreté. Nous avons maintenu nos positions et infligé à l'ennemi de fortes pertes.

Dans la région de Metzeral, deux nouvelles attaques contre nos positions des crêtes situées à l'Est du village, ont été repoussées. Sur le reste du front une très vive canonnade de tout calibre a eu lieu. Les obus envoyés sur Arras y ont déterminé quelques incendies dont on s'est rendu maître. Nous avons bombardé avec succès les gares de Challerange, Darren et Langemarck, ainsi que des batteries ennemies de Vimy et de Beaurains.

Paris, 3 juillet (23 heures). — La journée du 3 a été marquée par une recrudescence de l'activité de l'artillerie ennemie, notamment en Belgique, dans la région Neuville, Ecurie, Roclincourt et sur le front de la Somme à l'Aisne. Nous avons riposté sur les tranchées et les batteries ennemies. Sur la rive droite de l'Aisne, dans la région de Souchez et de Troyon, ainsi qu'en Champagne (front Perthes-Beauséjour) lutte de mines.

En Argonne la journée du 3 a été plus calme : l'ennemi après ses dernières tentatives n'a plus prononcé d'attaque d'infanterie. Sur les Hauts-de-Meuse, à la tranchée de Calonne et sur le front de la Haye, la canonnade continue.

Dans les Vosges quelques actions d'artillerie à la Fontenelle et à l'Hartmannsweilerkopf.

Dernières Dépêches

(Télégrammes de la nuit)

ITALIE. — Guerre aérienne

Bâle, 3 juillet. — Le *Secolo* de Milan annonce que vendredi un aéroplane autrichien a survolé Cormons et y a jeté une bombe qui a tué trois personnes et blessé cinq.

ANGLETERRE. — Les devoirs de l'Irlande

Londres, 2 juillet. — Dans un discours le leader irlandais Redmond a déclaré que l'intérêt supérieur de l'Irlande est une fin prochaine de la guerre. L'Irlande a deux devoirs principaux : 1. le devoir vis-à-vis de la guerre. 2. le devoir d'obtenir elle-même des garanties pour renforcer l'organisation politique et militaire.

ANGLETERRE. — Un avion anglais en Hollande

L'Ecluse, 3 juillet. — On annonce de Sas van Gent : Hier après-midi, à 2 1/2 heures, un biplan avec deux officiers anglais a atterri ici dans un champ de pommes de terre, à la suite d'un dégât au moteur. Les officiers se croyant sur territoire belge brûlèrent leur appareil. Ils seront probablement internés.

FRANCE. — *Les fugitifs russes en France.* — Paris, 3 juillet. — Comme l'annonce le *Temps*, la Ligue du droit de l'homme a protesté auprès du gouvernement français contre les mesures de rigueur vis-à-vis des fugitifs russes. Elle espère que ceux qui ont déclaré vouloir entrer dans l'armée française seront attribués à l'armée régulière et non à la légion étrangère.

L'*Humanité* commente divers incidents regrettables qui se sont produits à la suite de mauvais traitements des volontaires russes dans la légion étrangère.

ANGLETERRE. — *La crise ouvrière.* — Londres, 3 juillet. — On annonce de Cardiff au *Morning Post* : La nouvelle de la décision de l'industrie charbonnière est arrivée si tard que presque la motié des ouvriers ne vinrent pas au travail hier matin tôt. Le fait qu'une majorité de 123 seulement, contre 112, a accepté les propositions du gouvernement, comme principe seulement à d'autres négociations, est une preuve de la gravité de la situation. Les propositions du gouvernement ne satisfont ni les ouvriers ni les employeurs.

SPORT

CYCLISME. — *Au Vélodrome de Karreveld.* — Courses du dimanche 4 juillet. — La réunion organisée au profit de la Cantine du Soldat Prisonnier a remporté un énorme succès ; plus de 8,000 personnes se pressaient aux tribunes, virages et populaires. Les courses se sont disputées avec régularité. Voici les premiers résultats :

Criterium des débutants (32 partants) : 1. Vernimmen ; 2. Van Campenhout ; 3. Dufoin.

Grand Prix de la Cantine du Soldat Prisonnier (professionnels) : 1re série : 1. Drogni ; 2. Parmentier.

2e série : 1. Deleu ; 2. Coolens.

3e série : 1. Michiels ; 2. Degreef.

4e série : 1. Leviennois ; 2. Lempereur.

5e série : 1. E. Aerts ; 2. Machiels.

6e série : 1. Otto ; 2. Verbist.

7e série : 1. Van Bever ; 2. F. Aerts.

Prix de la Charité (amateurs) : Les séries sont gagnées par Léon Cockelberg, Van Doorslaer, Dumoulin et Nollet. — Finale : 1. Léon Cockelberg.

Repêchage du Grand Prix de la Cantine (professionnels) : 1er repêchage : 1. Van Ginkel. — 2e repêchage : 1. Walravens.

Grand Prix de la Cantine : 1re demi-finale : 1. Otto. — 2e demi-finale : 1. Van Bever. — 3e demi-finale : 1. E. Aerts.

(Voir dans l'édition A les résultats détaillés avec nos commentaires.)

Le comptoir de change de L'INDICATEUR BOURSIER

COUPONS PAYABLES (Août 1914 à août 1915)

Le nouveau tableau comprenant l'importante échéance de juillet est en vente au comptoir de *l'Indicateur Boursier*, 163, boulevard du Hainaut, à Bruelles. Ce tableau classé par rubriques, comme la Cote officielle est beaucoup *plus pratique* que le premier qui a rapporté à l'Œuvre Nationale d'Alimentation la somme de 310 fr. 75 cent. Cette fois c'est à l'Œuvre de la Caissette du Soldat Belge que nous verserons 25 p.c., et nous prions les acheteurs de nous signaler le nom des soldats prisonniers en Allemagne (employés de banques et de Maisons de change). 3049

NÉCROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de Monsieur Ernest Schiff, survenue inopinément le 30 juin dernier. La translation du corps a eu lieu. Les amis et connaissances qui, par oubli, n'en auraient pas été avisés, sont priés de considérer le présent avis comme tenant lieu de lettres de faire-part. 3059

— M. Dessy, ff. bourgmestre de Mont-sur-Marchienne, vient d'apprendre officiellement la nouvelle de la mort au champ d'honneur de M. Arthur Georges. (m)

— Paris, 3 juillet (Havas). — Porfirio Diaz, l'ex-président du Mexique, est décédé vendredi à Paris.

— L'Ecluse, 2 juillet. — Le révolutionnaire anglais O'Donovan Rossa, né en 1830, temporairement membre du Parlement pour Tipperary, est décédé à New-York.

Charité

MM. Sauvage de Neyrac et P. Davreux ont versé le 3 juillet 21 fr. pour la Caissette du Soldat Belge et la Cantine du Soldat Prisonnier, bénéfice sur la vente de la gravure : « Une Pensée à nos Soldats Prisonniers ».

Les Spectacles

LUNDI 5 JUILLET 1915.

SCALA. — A 7 3/4 h. (H.B.), *La Prima Donna Bruxelloise*, vaudeville en 3 actes. Dimanche, jeudis et fêtes, matinées à 3 heures (H.B.).

GAITE. — A 8 1/4 h. (H.B.), *Francs-Maçons*. Matinées les dimanches, lundis et jeudis, à 3 h. (H.B.).

WINTER PALACE, 118, boulevard du Nord. — Spectacle de famille ; orchestre, chant, cinéma. Pièces choisies et tous les soirs, à 8 heures (H.B.), et matinées à 3 heures (H.B.) les samedis, dimanches, lundis et jeudis.

ALLEZ TOUS AU BOIS... SACRE! Revue avec Nossent, Willy, Moret, Mylo, etc.

MAISON DE VERRE, 27, rue Fossé-aux-Loups. — Théâtre, concert, music-hall.

PALAIS DE GLACE, Montagne aux Herbes Potagères, 47. — A 8 1/2 h., concerts symphoniques donnés tous les soirs par l'Association des artistes musiciens de la Monnaie et des Concerts Ysaye.

BRUXELLES-KERMESSE, 9, rue des Pierres, 9. — Spectacle varié. 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouveaux débuts.

COMŒDIA, boulevard d'Anderlecht, 47. — Cinéma Music-Hall. Spectacle varié.

THEATRE DU CERCLE. — Tous les dimanches à 8 1/2 heures, concert-spectacle.

VIEUX-BRUXELLES. — Music-Hall.

WINTER-PALACE. — Music-Hall et Cinéma.

MODERN PALACE CINEMA, rue Neuve.

PALAIS MINERVA. — Music-Hall.

TAVERNE FREDO, 104, rue Marché-au-Charbon (près de la place Fontainas), Bruxelles-Midi.

ETAT CIVIL

BRUXELLES. — Déclarations du 2 juillet. — Naissances : 3 garçons et 3 filles.

Décès : Anne Van Hoebroeck, 57 ans, veuve Dubuisson, ép. Teerlinck, rue du Temple, 8; Marie Arck, 81 ans, veuve Dewandeleer, rue Haute, 266; Dieudonné Crahay, 65 ans, veuf Baunagel, ép. Bonzon, rue Karel Boogaerts, 44 (Laeken); Céline Kelenoes, 26 ans, religieuse, rue Rempart-des-Moines, 105; Marie Winands, s.pr., 49 ans, rue Blaes, 117.

MONTIGNIES-SUR-SAMBRE. — Déclarations du mois de juin. — Naissances : 3 garçons et 4 filles.

Publications de mariages : L. Lambiotte, empl. et J. Henrotin, à Châtelet; A. Vande Moortele, ouv. d'us., et A. Devos; G. Corbisier, fontain. et S. Vilcot; M. Figue, peintre et M. Vanisterdael; D. Van Riet, houil. et J. Blanckaert.

Décès : M. Dumont, 82 ans, veuve L. Gustin; L. Buchet, 77 ans, ép. E. Lefèvre; F. Squifflet, 74 ans, veuf E. Dewez; E. André, 56 ans, ép. M. Lacourt; A. Michaux, 30 ans, ép. P. Bollaerts; Fl. Massart, 88 ans, veuve F. Misson; P. Geets, 49 ans, ép. F. Genet; F. Goossens, 35 ans, ép. H. Raské.

MONCEAU-SUR-SAMBRE. — Déclarations du mois de juin. — Naissances : 8 garçons et 4 filles.

Publications de mariages : A. Daivière, tourn. et E. Joret, à Marchienne-au-Pont; A. Dubois, ajust. et B. Louies, à Marchienne; H. Henry, houil. à Goutroux et V. Dagneau.

Mariages : A. Mahy, ajust. et J. Vandevelde; J. Taburiaux, journ. et S. Tolbecq; F. Mambourg, brass. et E. Noël.

Décès : F. Lauwaert, 4 ans; Th. Anderlin, 6 mois; A. Delforge, 81 ans, veuve L. Bouvier; P. Suinen, 77 ans, ép. J.-B. Grimiaux; M. Gilson, 63 ans, veuve H. Voufelberd; Ch. Maître, 36 ans, célib.; M. Vandevelde, 1 jour; Marie Heindrickx, 43 ans, célib.; Cath. Leclercq, 61 ans, ép. Emile Baudoux; C. Van Meerbeeck, 50 ans, veuf H. Clara et ép. C. Michiels; J. Rochet, 66 ans, veuf A. Pâris.

CHATELET. — Déclarations du mois de juin.— Naissances : 10 garçons et 8 filles.

Publications de mariages : A. Courtois, dess. et J. Depraetere, mod. à Charleroi; J. Zicot, houil. et E. Somville; L. Lambiotte, empl. à Montignies-s/S., et V. Henrotin; G. Michel, chaud. et E. Lesuisse; J. Delescaille, houil. et S. Ballieu.

Mariages : J. Coers et J. Receveur; G. Bertinchamps et M. Wautelet; C. Grenier et L. Gérimont; N. Bernard et J. Namèche; J. Tancar et I. Speecaert.

Décès : A. Lannoy, 60 ans, épouse J. Drion; C. Stassart, 54 ans, veuve P. Rubay; A. Demaret, 1 an; Julia Leclère, 51 ans, célib.; H. Collaert, 43 ans, ép. L. Gillet; M. Dellisse, 87 ans, veuve A. Bidoul; T. Stainier, 53 ans, ép. M. Michaux; J. Wautrecht, 1 jour; J. Chiroux, 28 ans, épouse A. Bara; M. Thérasse, 66 ans, veuve J. Collart; Zélie Thibaut, 87 ans, célib.; J. Nanex, 47 ans, ép. R. Champagne; L. Somville, 15 ans; A. Suetens, 53 ans, ép. P. Nihoul; J. Didier, 72 ans, ép. Cath. Baudelet; E. Hecq, 57 ans, ép. Michel Guilick.

MESSAGERIES
AUGUSTE VEREYCKEN
EXPEDITEUR
53-53-53a, rue Picard — BRUXELLES
7-9, rue Le Lorrain — (Maritime)
Transport de toutes marchandises de Bruxelles à Turnhout, Hasselt, Tongres, St-Trond, Louvain, Diest, Andenne, Huy, Termonde, Alost.
BUREAUX AUXILIAIRES POUR L'ACCEPTATION DES COLIS :
Bureau n° 2 : r. de la Bienfaisance, 8, Brux.-Nord.
Bureau n° 3 : r. Van Artevelde, 145, Brux.-Centre.
Bureau n° 5 : av. Van Volxem, 217, Forest-les-Br.

LIGNES REGULIERES DE
Bateaux à vapeur
sur la Hollande
Service TELEGRAAF et H. BRAAKMAN & Cie
Départ chaque Mardi, Jeudi et Samedi matin, sauf imprévu
Agent : O. VEREYCKEN
BRUXELLES, 40, rue Picard 2781

---

condamnant pour vol qualifié. La Cour confirme la peine des trois premiers, réduit celle du 4e à 3 mois de prison et 26 fr. d'amende, acquitte le 5e et réduit la peine des deux derniers à 1 an de prison et 26 fr. d'amende.

Rosalie De Moor et J. Dillen, condamnés au tribunal de 1re instance pour adultère, sont acquittés.

La Cour confirme le jugement octroyé à Geminazzi pour vol qualifié.

C. Bollin, condamné par le tribunal de 1re instance pour abus de confiance, est acquitté par la Cour. (k)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHARLEROI. — Audience du 3 juillet. — A. Charles et Louise Campinaire, commissionnaires à Jumet, sont poursuivis pour infraction à la loi du 14 août 1914; ils ont vendu de la farine qu'ils se procuraient rue de la Crèche, à Bruxelles, à 55 fr. pour 65, 70 et 75 fr. les 100 kilos. Au 1er 50 fr. d'amende, la seconde, déjà condamnée, recueille 150 fr. d'amende.

T. De Vuyst et E. Debelle, de Jumet, recueillent pour adultère chacun 1 mois de prison. (m)

Arts, Sciences et Lettres

L'œuvre du Dante traduite en japonais. — Dernièrement l'*Inferno*, la première partie de la trilogie du Dante : *La Divina Commedia*, a été traduite en japonais par Heisaburo Yamakawa. Sous peu suivra également la traduction du *Purgatorio* et du *Paradito;* ainsi l'œuvre sublime du Dante connaîtra sa première traduction japonaise. Cet ouvrage remarquable est édité sous reliure, en toile verte et porte sur la couverture et le dos le nom de Dante en caractères latins; sur le feuillet suivant, la feuille de garde, se trouve une reproduction du portrait de l'auteur d'après la fresque peinte par Giotto au Palazzo dei Podesta à Florence.

Ewald Rappoport écrit dans la *Zeitschrift für Bücherfreunde*, que le traducteur est un diplomate, qui fait actuellement ses études à l'Université d'Etat de Berkeley (Californie) et qui a également suivi dans cette ville les cours de la faculté de théologie. En sa qualité de chrétien, Heisaburo Yamakawa pouvait mieux et plus profondément comprendre le poète italien que d'autres Japonais qui ne se sont occupés de lui qu'à un point de vue purement littéraire. Encore que sa traduction ne saurait prétendre à la perfection, ou l'impossibilité de traduire un poète comme le Dante, dans une langue quelconque, elle semble rendre assez judicieusement les paroles du poète, et parait être écrite en un japonais simple et souple, sans grossières fautes de traduction.

Un baume nouveau pour les blessures. — Dans un hôpital de la Croix-Rouge à Berlin, un nouveau baume pour les blessures vient d'être essayé avec succès. Il s'agit de l'hydrate carbonique à 97 p.c. mélangé de médicaments divers, dont le secret est gardé. Ce baume, appelé Benegran, forme une masse qui a l'aspect de la cire. On la chauffe au bain-marie à 90 degrés et puis on l'étale sur la blessure. L'emploi du Benegran dispense de bandages nombreux et d'ouate; un pansement léger suffit. Il doit être renouvelé tous les jours. On ne lave la blessure qu'avec de l'eau à chaque changement de pansement. Il parait que la cicatrisation se produit très vite et que l'emploi du Benegram réussit également très bien pour les maladies de la peau.

SPORT

JEU DE BALLE. — *Jumet-Houbois.* — Foule mardi pour assister à la lutte entre les parties de Jumet (Meunier) et Jumet (Falleur) renforcée de Tabary. Jumet (Meunier) arrive au repos avec 5 jeux pour 1 à Jumet (Falleur). A la reprise, ces derniers enlèvent 6 jeux de suite, ce qui leur donne l'avantage par 7 à 5, mais la partie Meunier se ressaisit et prend les 4 jeux suivants : 9 à 7. A la seconde reprise, Meunier s'en adjuge 2 nouveaux, Falleur un 8e et laisse la victoire à Jumet (Meunier) par 13 jeux pour 8. (m)

MARCHÉ FINANCIER

— *L'emprunt de guerre autrichien.* — Ofenpest, 3 juillet. — D'après une communication du ministre des finances, le résultat des souscriptions au deuxième emprunt de guerre atteint 1,120 millions.

EMILE GABORIAU

Monsieur Lecoq

— Oh!... c'est simple comme bonjour. Quand le duc est arrivé à Sairmeuse, Chupin, le scélérat, ses deux gredins de fils et sa femme, l'infâme vieille, se sont mis à courir après la voiture, comme des mendiants après une diligence, en criant : « Vive monsieur le duc! » Lui, enchanté, a fait remettre un écu de six livres à chacun de ces gueux. L'argent, vous m'entendez, a mis Chupin en appétit. Ayant appris par Bibiane tout ce qui s'était passé chez le curé, entre vous, M. Lacheneur et M. le duc de Sairmeuse, il est venu le conter sur la place... Voilà aussitôt tous les acquéreurs de biens nationaux saisis de peur. Le Chupin comptait là-dessus... et bien vite il se met à raconter à ces pauvres imbéciles qu'ils n'ont qu'à brûler de la poudre au nez du duc pour obtenir la confirmation des ventes...

— Et ils l'ont cru?

— Dur comme fer... Ah! les préparatifs n'ont pas été longs. On est allé prendre à la mairie les fusils des pompiers, on a sorti de leur hangar les trois pierriers des fêtes publiques, le maire a donné de la poudre... et vous avez entendu. Quand j'ai quitté Sairmeuse, ils étaient plus de deux cents braillards devant le presbytère qui criaient: Vive monseigneur, vive M. le duc de Sairmeuse!

C'est bien là ce qu'avait deviné M. d'Escorval. Cependant Chanloineau poursuivait :

— Enfin fête complète!... Le diable avait sans doute prévenu les nobles des environs, car tous sont accourus... On dit que M. de Sairmeuse est le grand ami du roi et qu'il en obtient tout ce qu'il veut... Aussi, il fallait voir comment les autres lui parlaient... Ils lui lèchaient les mains, et lui se laissait faire. Il se promenait sur la place avec le marquis de Courtomieu.

— Et son fils?... interrompit Maurice.

— Le marquis Martial, n'est-ce pas?... Il se promenait aussi devant l'église, donnant le bras à Mlle Blanche de Courtomieu. Ils riaient tous deux, ils se moquaient des paysans... On dit qu'ils vont se marier. Et même, ce soir, on donne un grand dîner au château de Courtomieu en l'honneur du duc...

Il avait conté tout ce qu'il savait, il s'arrêta.

— Tu n'as oublié qu'une chose, fit M. Lacheneur, c'est de nous dire pourquoi tes habits sont déchirés comme si tu t'étais battu?...

Le robuste gars hésita un moment, puis brusquement :

— Je puis bien vous le dire tout de même, répondit-il. Pendant que Chupin prêchait, je prêchais aussi, et pas pour le même saint... Encore un peu, et je faisais manquer son coup. Le coquin a couru tout rapporter. Aussi, en traversant la place, le duc s'est arrêté devant moi : « Tu es donc une mauvaise tête? » m'a-t-il dit. J'ai répondu que non, mais que je connaissais mes droits. Alors il m'a pris par ma cravate et il m'a secoué en me disant qu'il me corrigerait et qu'il me reprendrait ses vignes... Saint bon Dieu!... Quand j'ai senti la main de ce vieux, tout mon sang n'a fait qu'un tour... Je l'ai empoigné à bras le corps!... Heureusement, on s'est jeté à six sur moi et j'ai été obligé de lâcher prise... Mais qu'il ne s'avise jamais de venir rôder autour de *mes* vignes!...

Ses poings se crispaient, toute sa personne menaçait ; le feu des révoltes flambait dans ses yeux. Et M. d'Escorval se taisait, épouvanté de ces haines si imprudemment allumées, et dont l'explosion, pensait-il, serait terrible... Mais M. Lacheneur s'était redressé.

— Il faut que je regagne ma masure, dit-il à Chanloineau, tu vas m'accompagner, j'ai un marché à te proposer...

M. et Mme d'Escorval, stupéfaits, essayèrent de le retenir; mais il ne se laissa pas fléchir, et il sortit, entraînant sa fille. Pourtant Maurice ne désespérait pas encore. Marie-Anne lui avait promis qu'elle l'attendrait le lendemain dans le bois de sapins qui est au bas des landes de la Rêche.

VII.

Comme de juste, Chupin n'avait rien dit des circonstances qui entouraient la restitution de Sairmeuse.

C'était un dangereux gredin, que ce vieux maraudeur, pénétrant et cauteleux, hardi comme qui n'a rien, patient autant qu'un sauvage : enfin un de ces coquins complets et tout d'une venue, tels qu'on n'en trouve qu'au fond de la campagne.

Les paysans ne connurent par lui que le fait brutal dont il allait semant la nouvelle de groupe en groupe.

— M. Lacheneur a rendu Sairmeuse, disait-il. Château, bois, vignes, terre à blé, il rend tout!...

C'était plus qu'il n'en fallait pour bouleverser tous ces propriétaires de la veille. Ils ne virent du salut que dans la générosité de M. de Sairmeuse, cette générosité que Chupin faisait briller devant leurs yeux comme un miroir à alouettes. Et leur soi-disant enthousiasme déborda avec un délire d'autant plus extravagant que la rancune et la peur s'y mêlaient. Ils clamaient à s'égosiller. Et tout en savourant son café dans la petite salle du presbytère, le duc se laissait aller à son ravissement.

— Que me chantiez-vous donc, curé? disait-il à l'abbé Midon. Comment avez-pu me peindre vos populations comme mal disposées pour nous? Ce serait à croire, jarnibleu! que les mauvaises dispositions n'existent que dans votre esprit et votre cœur.

L'abbé Midon se taisait. Il ne concevait rien à ce revirement brusque de l'opinion, à cette allégresse soudaine, succédant au plus sombre mécontentement.

— Il y a quelqu'un sous tout ceci! pensait-il.

Ce quelqu'un ne tarda pas à se révéler. Enhardi par son succès, Chupin osa se présenter au presbytère. Il venait en ambassadeur, il le déclara après une interminable litanie de protestations. Il venait conjurer « monseigneur » de se montrer sur la place.

— Eh bien! oui! s'écria le duc en se levant, oui, je veux me rendre aux désirs de ces bonnes gens!... Suivez-moi, marquis!

Il parut sur le seuil de la porte de la cure, et aussitôt un immense hurrah s'éleva, tous les fusils des pompiers furent déchargés en l'air, les pierriers firent feu. Véritable grand seigneur, M. le duc de Sairmeuse sut garder sa froideur hautaine et indifférente, mais en réalité il était ravi, transporté. Si ravi qu'il chercha vite comment récompenser cet accueil.

Un simple coup d'œil jeté sur les titres remis par Lacheneur lui avait appris que Sairmeuse lui était rendu presque intact. Les lots détachés de l'immense domaine et vendus séparément étaient d'une importance relativement minime. Le duc pensa qu'il serait politique et peu coûteux d'abandonner ces misérables lopins de terre, partagés peut-être entre quarante ou cinquante paysans.

— Mes amis, cria-t-il d'une voix forte, je renonce pour moi et mes descendants à tous les biens de ma maison que vous avez achetés, ils sont à vous, je vous les donne!...

Par cette donation grotesque, M. de Sairmeuse pensait porter au comble sa popularité. Erreur. Il assurait simplement la popularité de Chupin, l'organisateur de la comédie, de Chupin qui se dessinait en personnage. Et pendant que le duc se promenait d'un air fier et satisfait au milieu des groupes, les paysans riaient et se moquaient. Ne venaient-ils pas de jouer « l'ancien seigneur » comme disaient les vieux. Même, s'ils s'étaient si promptement déclarés contre Chanloineau, c'est que la donation leur semblait un peu fraîche... sans cela... Mais le duc n'eut pas le temps de se préoccuper de cet incident qui frappa vivement son fils.

Un de ses anciens amis de l'émigration, le marquis de Courtomieu, qu'il avait prévenu de son arrivée par un exprès, accourait à sa rencontre, suivi de sa fille, mademoiselle Blanche. Martial ne pouvait pas ne pas offrir son bras à la fille de l'ami de son père, et ils se promenèrent à petits pas, à l'ombre des grands arbres, pendant que le duc de Sairmeuse renouvelait connaissance avec toute la noblesse des environs...

Ce soir-là, après un grand dîner au château de Courtomieu, le duc coucha au château de Sairmeuse. Il était gai, causeur, plein de confiance dans l'avenir.

— Ah... on est bien chez soi, répétait-il à son fils.

Mais Marial ne répondait que du bout des lèvres. Sa pensée était obsédée par le souvenir de deux femmes qui, dans cette journée, l'avaient ému, lui si peu accessible à l'émotion. Il songeait à ces deux jeunes filles si différentes : Blanche de Courtomieu... Marie-Anne Lacheneur.

VIII.

Le lendemain, comme onze heures sonnaient, Maurice d'Escorval sortit. Les landes de la Rêche étaient situées de l'autre côté de l'Oiselle, Maurice dut gagner, pour traverser la rivière, un endroit où il y avait un bac, à une portée de fusil d'Escorval. Quand il arriva au bord de l'eau, il y trouva six ou sept paysans, hommes et femmes, qui attendaient le passeur. Ces gens ne remarquèrent pas Maurice. Ils causaient; il écouta.

— Pour vrai, c'est vrai, disait un gros garçon à l'air réjoui, et moi qui vous parle, je l'ai entendu de la propre bouche de Chanloineau hier au soir... Il ne se tenait pas de joie... « Je vous invite tous à la noce! criait-il, j'épouse la fille de M. Lacheneur, c'est décidé. »

Cette stupéfiante nouvelle atteignait Maurice comme un coup de bâton sur la tête. Sa stupeur fut telle, qu'il perdit jusqu'à la faculté de réfléchir.

— Du reste, poursuivait le gros garçon, il y a assez longtemps qu'il en était amoureux... c'est connu. Il en maigrissait. Tant que le père a été dans les grandeurs, il n'a rien osé dire... dès qu'il l'a su tombé, il s'est déclaré et on a topé.

— Mauvaise affaire pour lui, hasarda un petit vieux.

(A suivre.)

Dernière nouveauté sensationnelle américaine

Porte-Plume « PANAMA » à Encre Comprimée avec Crayon

Article de première nécessité et à la portée de toutes les bourses

DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL ;

BELGO-AMERICAN-SYNDICATE

59, Boulevard Anspach, Bruxelles

On demande partout agents, dépositaires-acheteurs dans chaque région

---

Huile d'olive de Nice

VINAIGRE DE VIN D'ORLEANS

STOCK DE **CHAMPAGNES** de toutes marques

Vins en bouteilles et en cercles

APÉRITIF ROYAL A BASE DE QUINQUINA

Maison WODON

Gros : 127, rue de Brabant, Bruxelles (Nord).
Détail : 18, avenue Livingstone (Nord-Est);
25, avenue Jean Volders (Porte de Hal).
2350

VELOS-RUBIS



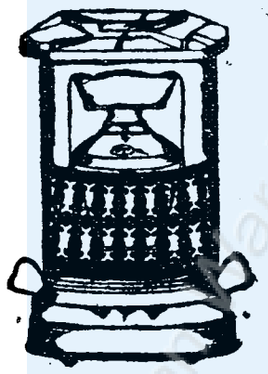
ET TOUTES MARQUES

Liquidation

41, Rue Van Schoor, Brux.

Lempereur et Bernard

LIÉGE



Economie Sécurité

Réchaud acétylène, système Breveté
Lampes et lanternes acétylène
Agent à Bruxelles ;
L. GÉRARD, 1, boulevard Léopold II
3121

POUR VOS VELOS ET ACCESSOIRES
VOIR LES MAGASINS

78 et 80 rue des Foulons **Aug. COECKELBERGH**

Maison fondée en 1888 et n'ayant aucune Succursale

Porte-bagages et garde de boue en bois ou acier.
Dissolution extra en tubes toutes grandeurs.
Roues libres et moyeux trois vitesses B. S. A.
Enveloppes et chambre à air de première qualité.
Boyaux Wolber renforcés ; 200 paires.
Selles de luxe hommes et dames à coussins.
100 Machines hommes et dames entièrement finies.
Expéditions en Province nous sont impossible.
Ouverts de 7 heures du matin à 10 heures du soir; dimanches et jours de fêtes fermés à 1heure, 2665

LE PLUS HAUT PRIX POUR

OR,

argent, platine, diamants

vous recevrez au

19, Boulevard Anspach

(Coin rue de l'Evêque)

On fait l'échange contre vieil or et bijoux démodés. Dégagement sans frais. 3047

Banque Néerlandaise

Société anonyme
— 40, PLACE DE BROUCKERE —
(17, Cité Van Volxem, 17)
ACHATS ET VENTE
DE TITRES ET DE COUPONS

Les coupons du mois prochain seront escomptés à nos guichets.
Prêts sur titres et Livrets d'épargne. Chèques et encaissements sur les pays autorisés.
3045

Sel comestible et industriel

Monopole : Damman's Patent-Zout
au plus bas prix du jour
ARETS. — 28, avenue Fonsny, Bruxelles-Midi
6910

Occasion pour Fumeurs

2,000 A LIQUIDER

Une tête de pipe en Ecume sublime de Vienne, belle fleur, très légère, se culottant très bien, grosseur d'un œuf, droite ou courbée, très bonne à fumer, sans défaut, est vendu fr. *2.50; 7* fr. pour trois. — S'adresser à F. LANGE, *rue Souverain-Pont, 43, Liége.*

Maison de confiance. — Dépôt pour Bruxelles :

V. LEBE, *165, boulevard Anspach*, 1er étage
Musique en gros. Epingles d'étalages. 3178

SOCIÉTÉ DES PRODUITS SUPRA

Cubes bouillon, Pudding poudre, Chocolat instantané, Sucre vanillé, Poudre levain, Poudre pour crême glacé, **rue de Soignies, 25, Bruxelles.** Prix spéciaux pour la province 3037

---

110 volts, 16 à 50 bougies. — 80 centimes

E. LENOIR ET Cie

115, RUE POTAGERE

BRUXELLES

—o—o—

Catalogue sur demande

2501

LANGUES STENO-DACTYLO COMPTABILITE

ECOLE PIGIER, 60, rue du Pont-Neuf, Bruxelles

Le jour : 3 heures par semaine : 5 fr. par mois
Le soir: 12 heures par semaine : 10 fr. par mois

Leçons individuelles. — Cours de vacances

TRANSPORTS

de toutes marchandises entre
Bruxelles, Gand, Liége, Verviers, Mons, Charleroi
Namur et environs

U. LAURENT

126, rue Rempart-des-Moines, 126, Bruxelles
Remise à domicile. — Tarifs modérés. 2695

Vieux dentiers

MEME BRISES

sont achetés jusqu'à 5 francs la dent, 57, rue Van Oost, à Schaerbeek. 2268

HUILE DE SALADE

Calvé Delft Original

Qualité extra surfine avec marque d'origine
Se méfier des imitations
VéRITABLE
Gros — Demi-Gros
16 bis, Avenue Jean Volders

Banque d'Escompte et de Change

20, rue Godfroid, Namur

Achat et vente de titres. Achat de coupons. Prêts sur titres et sur hypothèques. 3048

TRAVAUX A LA MACHINE A ÉCRIRE

REMINGTON

25 CENT. LA FEUILLE TRAVAIL SOIGNE

S'adresser par écrit : 10, RUE GEEFS, Schaerbeek.

Petites annonces

TARIF

Les trois lignes (minimum) 0.50
La ligne supplémentaire 0.20

OBJETS PERDUS

Perdu bague brillant gravé à l'intér. Henry à Angèle. A rapporter o.bonne réc. 26, rue de Vienne, à Ixelles. 3300

ENSEIGNEMENT

Demoiselle professeur d'allemand exprim. dou. lev. prix modérés. Ecrire A.S., 39, rue du Taciturne. 3051

Pensionnat Fabra, Boitsfort, 32, av. Van Becelare. Progr. off. p. jeunes filles et enf. (On accepte garçonnets jusqu'à 8 ans.) Trams, 30, arr. Gare 3099

Mons. belge, prof. dipl., trad. juré off. donn. lec. angl., flam. et fr. à dom. Succ. gar. Prix mod. Ecr. ou pr. adr. ch. M. F. Henry, 93, r. St-Josse. 1789

MAISONS - APPARTEM.

15 - 18 - 25 fr. Riches pied-à-terre, balcon, entr. par 41 boul. du Hainaut.

Maison meubl., bien sit., clientèle, riche mobil. lux. à remettre p.cause de double emploi. Bons bénéfices. Prix modéré. Ecrire R. S. 3715. Bureau du journal. 3342

A louer Quartier Louise r. Hôtel des Monnaies, 69, beaux appartem, confort, meublés ; prix de guerre, vis. de 9 h. à midi. 3316

A louer magnifique appartem. se compos. de salon, chambre à coucher et salle de bain, d. mais. fermée, lux. meublée. Seul loc. Préfér. officier, dans quartier neuf, pr. Luna Parc. Ecr. sous A.B.R.A. 15 bur. journal. 3179

POUR CAUSE DE MALADIE

à r. 19,000 fr. en à échanger contre mais. av. grd jardin, sup. maison mod. neuve, 13 pl. eau et gaz partout. Près de l'avenue Louise et du Bois de la Cambre. Ecr. au bur. du journ. sous M.P.W. 15.

MARIAGES

VERVIERS

Monsieur veuf, honnête, 55 ans, av. jeune fille, p.t. café, désire faire conn. en vue mar. ouvrière, b. ménagère, et commerc. Prendre adresse: bur. du journal. Ne rép. qu'aux lettres signées. 3053

Dame, revers, 39 ans, b. de sa personne, bien meublée, épouserait Mons. pensionné ou place stable. Bur. journ. A.B. 3057

Jeune dame 30 ans, s'occ. d'art et comm. situation aisée, dés. conn. en vue de mariage, Monsieur de 30 à 45 ans, bien, sitiat. hon. habitant environ ville. Ec. A. D. 23 bur. journ. 3344

Demoiselle, 47 ans, très bien de sa pers, sans fort. très affectueuse, sincère et dévouée, bonne éducation, goût simple aimant intér. dés. épouser Monsieur 50 à 60 ans, av. situation aisée. Ecrire P.M. 42. Bureau du journal 3311

Demoiselle b. de sa pers. 31 ans, dés. ép. Monsieur. Ecrire et fixer entrevue. Bur. journal, A.W. 3034

Demoiselle 29 a., distinguée, grand revers, désire conn. en vue mar. Monsieur fortuné qui l'aidât. Ecr. bur. du journal : A. A X. 3322

Jeune fille 18 ans, jolie, aim., désire faire conn. en vue mar. Monsieur sérieux pouv. l'aider. Ecrire J.R., 1239. Bureau journ. 3307

OFFRES D'EMPLOIS

Ouvriers métall. sans travail sont demandés par P. Quinet, Montignies-s.-Sambre. Ecluse. 3051

HORNU

Un vendeur est dem. dans chaque village p. la vente de RECHAUDS au carbure avec appar. aluminium augmentant économiq. la chaleur. 108, rue Fontaine, à Hornu. Becs au carbure p. lampe à pétrole.

LA LOUVIERE

LE BRUXELLOIS demande vendeurs sér. Se présenter au bur. du journal à La Louvière (Bazar du Livre).

DEMANDES D'EMPLOIS

Couturière dem. journ. 5, rue Royale Ste-Marie au 1er étage. 3058

Personne s. enfants ch. place gér., très au courr. café du rest., parl. franç. allem. et flam. Ecr. A. B. Bur. journal 3102

Deux jnes filles au courant travail bur., désirent emploi dactylo ou comm. Ecr. bur. journ. P. A. 53

Jne homme ayant rôle dem. place à tête faire. S'adr. 49, rue de la Conciliation, Anderlecht. 3095

CAPIT. - COMMERCE

NAMUR

Maison de confiance très importante demande dépôt, n'importe quel article, principalem. chicorée bonne marque. Trappistes si possible. Cheval et camionnage. Bonne situat. S'adres. Bureau de Publicité Michel Citroën, Namur.

CAPITAUX dep. 5 p.c. sur hypothèque, usufruit, nues propr., p. bâtir, etc., ville et prov. Achat créances. *Examen gratuit.* De Tiège, 98, boul. de la Senne, de 11 à 1 heure. 2904

Achat de Titres

Argent de suite
Au plus haut cours
Prêts sur t. garanties
Régularisation de encaissements de bons de réquisitions
S'adr. ETABLIS. FINANCIERS BELGES 59, boul. du Nord, 59, Bruxelles.

JUMET

Suis acheteur de Tanganika. Faire offres: 104, rue Puissant, à Jumet. 3130

VELOS

Je viens de recevoir de la firme Englebert à Liége 2,000 pneus et chambres à air de vélos. *Clément Roland*, Grand'Place à Jemappes. 3061

Bon vélo F.N. pneus n., roulement garanti neuf, 55 fr. 110, avenue Wolvuwe Cinquantenaire. 3036

Bons vélos hommes et dames, à vendre 150 fr. les deux, rue Marie-Thérèse, 70. 3209

Vélos

Import. usine désire écouler stock vélos, 1re marque, à toute offre, 41, rue Van Schoor, Bruxelles. 3231

HORNU

Encore 6 vélos *Victoria* à solder cause guerre, à prix forf., 125 fr. Rue Fontaine, 108, à Hornu. 3227

Avis aux marchands de VELOS

La maison Clément Roland fabrique de cycles Grand Lace à Jemappes, vient de recevoir un stock de 500 cadres et roues d'occas. à liquider à des prix très avant. 3060

OCCASIONS VENTES ACHATS

SUPERBE MOBILIER

A vendre à bas prix Salle à manger, ch. à coucher, salons, tapis, lustres, tabl. objets, d'art. Le tout à l'état neuf. Ecrire M.H. 17 Bur. du journ. 3052

Livres d'occasion. Achat aux plus hauts prix. Se r. à dom. Ecrire R. S. Bur. du journal. 3215

On dés. ach. long manteau de fourrure taille 48 soit loutre Hudson ou véritable, garni hermine s. Astrak. persianner, pet. boucles garni Hermine ou Skungs, en tr. bon ét. et dern. mode. Ecrire avec offres sous F. O. 9991

J'achète bidons vides, chiffons gras, coton d'ess. usagés. Rue des Tanneurs, n. 183.

A vendre rayons et belles boites blanches c. neufs, pouv. servir p. lingeries et bonnet. r. Franssman, 367, Lacken. 3326

SUPERBE OCCASION

A v. ou à échanger contre b. vélo homme ou dame) ou mach. à écr., un sup. app. photog. détective système « Erneman » av. ts les access. Ecr. FRABEL 15, bur. du journ. 3266

Suis acheteur d'occasion de coffre-fort., p. argentorie. Offres av. prix sous I. W. 104, bur. du journ.

AUTOS

Automobiles, à vendre, c. Gué à la Houille. 3306

On dem. pneus 820 x 120 880 x 120. C. A. 5, bureau du journal. 2257

CHEVAUX - VOITURES

Gros chevaux et chev. de selle sont demandés. E. G. 5. Bur. journ. 3050

On dem. paire chevaux avec harnais et camion à ress. gaz. Faire offres à MORIS, à GOUVY. 3230

ALIMENTATION

FRUITS

On voudrait vendre les fruits s. arbres d'un beau verger. Ecrire 108, rue de Fontaine, à Hornu. 2284

Champagnes

Nous cherchons près de la frontière française un *dépositaire* sérieux pour nous aider à écouler un important stock de *vins* et *champagnes* moyennant. référence, cotisations et caution à verser en banque. Adresser demandes à M. le directeur ETABLISS. FINANC. ET COMM. BELGES, 56, boul. du Nord, Bruxelles

MEDICAUX

AVARIE

GUERISON PAR LE
Tréponémone
PARIDAENS
Brochure gratuite
Pharmacie
65, CHAUSSEE DE MONS
BRUXELLES 3201

Cabinet médical

18, rue de la Fréquence (donne dans la rue de Brabant
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
606 SYPHILIS 914

Consultations : 2 fr. de 8 h. du matin à 8 h. du soir; dimanche de 8 à 12 h. 1198

Cabinet médical

17, rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes. Urines troubles
Maladies de la peau. Trait. du Dr Ehrlich
Epilepsie: trait. nouv.
Maladies des femmes.
Consultations
Lundi 10 à 6 h., mercredi 2 à 8 h., jeudi 10 à 8 h., samedi 2 à 8 h., diman. 8 à 12 h. 1080

IMPUISSANCE

Pilules regeneratrices du sens génital. Effet certain et inoffensif. Prix 5 fr. Pharmacie DOSI, 65, rue Antoine Dansaert, Brux.

ACCOUCHEUSE

Médec. attaché à la maison ; spécial. des maladies des dames. 1re dipl., 20 a., pract. ex-direct. Maternité Pens., consult., discr.

Retards

Traitem. : 10 fr. Man spécial Deutsch, 44 r. de la Rivière(N.) 2280

ACCOUCHEUSE

Dipl. 1re cl. France et Belgique. Ex-interne des hôp. Mme Gallois, 20 a., rue danger. *Prix modéré* 14, PLACE DES MARTYRS (pr. r.Neuve.) 2941



Souveraines contre REPARDS, DOULEURS
Prix : 5 francs
Pharmacie : 65, rue Ant. Dansaert, 65 Bruxelles.

BASSE-COUR

A vendre couveuse, élev., mat. d'élev. tout ou part. Rue des Quatre Vents, 57, Molenbeek. 3147

DIVERSES

J'achète le cuivre à 1.50 fr. le kilo, Audrier, rue de l'Orient, 35 (2 à 6 h.)

On dem. appareil photo 9 x 12 à double tirage pour plaques et pellicules, ainsi que petit appar. de poche. Ecr. bureau du journal K. C. 18. 3345

J'achète cuivre rouge à 1.60 le Kilo l'aluminium à 1,75 fr. le Kilo. Huiles usagées. Rue des Tanneurs, n. 183.

Crin végétal

POUR LITERIES
LISSOIR — LIEGE
PLACE ST-BARTHELEMY, 112
3032

Achat d'or

2.50 le gramme

Bijoux, Platine, Brillants
VIEUX DENTIERS
TOUS GENRES
MAISON CONNUE
paiera le plus haut prix
Dégagements
Mont-de-Piété
FORT SUPPLEMENT
29, RUE DES GRANDS CARMES
Même maison :
rue Van Oost, 57.
2174

J'ach. t. fourrures, manteaux, loutre, astrakan. Facilité de rachat, 40, r. Duquesnoy (place Saint-Jean). 3108

Demandez partout les
LAMPES ÉLECTRIQUES DE POCHE
BATTERIES DE RECHANGE
BRILLANT
(Marque déposée)
Eclairage Brillant
VENTE EN GROS
37, rue de Brabant, 37
Bruxelles-Nord. 3149

Amateur achète d'occ. tableaux paysage signés p. peintre connus. Offres et indicat. du peintre et prix sous J. W. 103, Bur. du journal. 3222

J'ACHETE aux plus hauts prix anciens journ. belges ayant paru entre le 30 juillet et le 30 août 1914. Ecr. bur. du journ. sous H. R., 45. 3224



Gros : Avenue Fonsny, 17.

DARDANELLES
La meill. carte des Dardanelles vient de paraître. Ed. Bandrx, 60 c. Gros : 141, bd. du Nord, Gr. bén.

OCCASIONS

600 costumes tailleur dernier genre, doublés de soie à partir de 25 fr. Paletots de Dame, valeur 85 francs à vendre pour 15 fr. Robes fion, blouses et 1,000 douzaines de corsets de première marque. Plumes, paradis, aigrettes, fleurs et fantaisies, bois.

Costumes tailleurs dernier genre 10 fr.

Le tout soldé à demi prix

38-40, RUE VAN ARTEVELDE 1663

ARLON

Dépôt carb. Suisse 25/50 5 à 10,000 kgr. Nickels et ferrait. de suite p. wagon Durent, 3, rue Grazomètre, Arlon. 3042

Si vous souffrez! Si vous désespérez! Si vous voulez des renseignements précis s. tout ce qui v. intéresse : CONSULTEZ LA



Célèbre Voyante : **Mme Marion**

34, r. Joseph Claes BRUX. MIDI
de 9 du matin à 8 h. du soir
Discrétion absolue

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Menuisier dés. faire trav. ou entrep. besogne de bât. s. bénéf. p. pouv. occ. ouvriers s. travail. S'adr. r. du Dam. 38. 1864

Madame Dora

Rue des Tanneurs, 199
(près boul. du Midi)
Voulez-vous être mariés de votre avenir et assurer v. bonheur? Consultez la célèbre
VOYANTE
Donne le moyen de réussir ds les cas les plus difficiles. Grand Tarot égyptien dep. 1 fr. Ouvert dans cet immeuble t. les jours au 1er étage. 3226

ACHAT bijoux, or, argent, meubles, fourrures, pianos, machines à écrire, dattos, tissus et tbs marchandises d'occas. 19, rue Danemark, de 3 à 5 h. Se rend à domicile. 2841

NAMUR

250,000 boîtes pâtes et crèmes p. chaussures, marques renommées : Patrie, Alliés, Erdal à vign. patriotiq. Bros. tous genres. 10,000 tolchons, pâtes p. poêles. Remise aux revendeurs. 35, rue du Président, Namur. 2...

GIBBOUIN

559, chaussée d'Anvers, entreprends tous travaux de peintures à l'heure ou à forf. aux meill. conditions.

Atelier lingerie, faisant tout ouvrage à la mach. et à la main, dem. du trav., **145, av. Albert.** 3240

BLANCHISSERIE DEMEY

dem. ouvrages. Prix modérés. 152, rue Verte, Woluwe-St-Lambert. 2153

Consultez Mme Morterose

Voyante Spirite
Médium de Naissance
Réponds sur t. les évén. de la vie ; procès, mariages, rech. hérit., peines de cœur, etc.
RÉUSSIT EN TOUT
Discrétion absolue
6, rue Riches-Claires, 6
Sonnez 1 fois. Tous les jours de 10 à 8 h. ; dim. et fêtes de 10 à 4 h. b.2236

La célèbre VOYANTE

LA PLUS RENOMMEE

Mme Ester

conseille, renseigne s. tout, mariages, peine de cœur, rec... procès commerces, héritages. *Réussite certaine.*
10 ans même maison
37, rue des Plantes, 37, Nord. Discrét. ch. 2040

ÉRUXELLES

DENTAIRE

36, boulevard du Hainaut. Dents, réparat. soignées, depuis 2 francs. 2518

LIGNES DE LA MAIN

LA CELEBRE

VOYANTE

33 années de pratique à PARIS

Mme JULIETTE

Cons. aux dames. Grand Tarot égypt. dep. 1 franc. Mariages, peines de cœur, recherches, procès, commerce, héritages.
Réussite certaine
21, RUE D'ACCOLAY, 21
(pr. de la rue du Poinçon et rue de l'Etuve.) 5490

Achat d'or de fr. 2.50 à 3 fr. le gramme ; argent 50 fr. le kgr. Diamants. 21, r. des Ursulines 3015

Sténographie. Dactylographie
Tous trav. de dactyl., duplic., sténo., trad., lec. partic. *Prix très mod.* Rap. de remise. Ecrire *Sténographie*, 141, boul. du Nord.

ACHAT D'OR

à fr 2.50 le gramme. *Platine. Pierres fines*, 33, rue du Marais, Brux. 2544

Timbres. Amateur achèterait collections timbres et lots belges. 25, boulev. Charlemagne, Brux. 2838

Fumière Frères

Chaudières à vapeur

FORCHIES-LEZ-CHARLEROI

NOS USINES n'ont pas cessé de travailler jusqu'à ce jour, nous sommes en mesure d'exécuter dans des délais très courts toutes commandes en chaudières à vapeur, petite et grosse chaudronnerie, matériel de charbonnage. 2434

MACHINES A COUDRE

PHOENIX

GROS ET DETAIL *REPARATIONS*
Accessoires, Aiguilles,

Machines à coudre à vendre d'occasion avec garantie

Grand stock de machines à coudre les génie et fourrures. — 37, rue Royale Sainte-Marie. — 15, rue de la Constitution.

AUTOMOBILES

disponibles pour services autorisés
S'adresser 5, quai à la Houille, Bruxelles

Imprim. du *Bruxellois*, 45, rue Henri Maus, Bruxelles.